

COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2003**

# Contenu

1. RESUME.....	3
2. AGENDA POLITIQUE DES COMORES .....	4
2.1 Stratégie nationale de développement :.....	5
2.2 Politiques sectorielles du Gouvernement :.....	5
2.2.1 Développement rural et sécurité alimentaire.....	5
2.2.3 Santé.....	6
2.2.4 Environnement .....	6
2.2.5 Infrastructure et Transport.....	6
2.2.6 Tourisme et secteur privé :.....	7
2.2.7 Commerce et coopération régionale.....	7
3. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE .....	7
3.1 Situation politique .....	8
3.2 Situation économique.....	9
3.3 Situation sociale .....	11
4. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE.....	12
4.1. Secteurs de concentration.....	12
Le Programme Indicatif National(PIN) 7ème FED .....	12
4.1.1. FED 7 - Secteur de concentration 1 « Développement et valorisation du secteur rural » .....	12
Le Programme Indicatif National(PIN) 8 <sup>ème</sup> FED.....	14
4.1.2. FED 8 - Secteur de concentration 1 : Amélioration des infrastructures de transport.....	15
4.1.3. FED 8 - Secteur de concentration 2 : Protection de l'environnement.....	15
4.1.4. FED 9 - Secteur de concentration du PIN 9 <sup>ème</sup> FED: Education.....	17
4.2. Secteurs hors concentration.....	19
4.3 Autres instruments : .....	20
4.3.1 BEI .....	20
4.3.2. Accord de pêche CE/Comores .....	21
4.3.3. STABEX .....	21
5. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES SUIVANTES.....	22
6. CONCLUSIONS .....	24

## 1. RESUME

Avec une population estimée à 560 442 habitants sur une superficie de 2 236 km<sup>2</sup>, une densité moyenne de 301 habitants au km<sup>2</sup> qui est l'une des plus élevées d'Afrique et un PIB de 358 Euros par habitant, les Comores se classent parmi les pays les moins avancés. L'instabilité politique qui caractérise les Comores depuis l'indépendance, les difficultés des finances publiques et une économie en récession ont empêché toute amélioration des conditions sociales de la population. Selon la banque mondiale, si la situation économique marquée par une croissance négative ne s'améliore pas d'ici cinq (5) ans, les Comores seraient le pays le plus pauvre de la planète.

L'amplification subséquente de la pauvreté (54,7% de la population est classée pauvre) a détérioré les conditions de vie des populations et a rendu difficile leur accès aux services sociaux de base ; les dépenses sociales requises, au vu de l'importante croissance démographique, ne sont pas à la hauteur des besoins et des stratégies sectorielles élaborées, en matière de développement et dont la mise en œuvre a souffert de la discontinuité politique. De même, l'environnement subit toute une série d'agressions de la part de la population à cause de son ignorance ou tout simplement pour les besoins de sa survie.

L'Union Européenne a levé les mesures de suspension de la coopération depuis juillet 2002. Cette reprise a été suivie par l'arrivée aux Comores du Chef de Délégation de la Commission Européenne pour présenter ses lettres de créances, le 6 novembre 2002, l'accréditant auprès du pays avec rang d'Ambassadeur et d'autre part, par la signature du PIN 9<sup>ème</sup> FED d'une enveloppe de 27 millions d'Euros dont 20 millions pour l'enveloppe A du 9<sup>o</sup> FED. Cette allocation sera utilisée pour l'intervention dans un secteur de concentration, l'éducation, à hauteur de € 16m, et le reste pour un programme de coopération décentralisée.

Le choix du secteur de l'éducation découle du fait que les Comores affichent les taux de scolarisation comptant parmi les plus faibles de la région. On observe un retard des filles (55,4%) par rapport aux garçons (64,9%) en matière de scolarisation (admission au primaire), lié au contexte familial, au processus de sélection des enfants à scolariser, au bas niveau d'éducation de la mère, et à l'incidence des structures traditionnelles. Les déficiences du système sont quantitatives (insuffisance des capacités d'accueil, faible taux de scolarisation) et qualitatives (médiocre qualité de l'enseignement, insuffisante formation des enseignants, taux de redoublement et d'abandon très élevé : 25,5% de réussite à l'entrée en sixième, 14,0% pour le BEPC et 29,0% d'admis au baccalauréat pour l'année 2002).

Ainsi, en termes de perspectives de programmation, un processus de concertation a débuté en 2001 entre l'UE et l'Union des Comores et a abouti à l'identification de l'éducation comme secteur de concentration dans le document de stratégie 9<sup>o</sup> FED. Il est attendu que la proposition de financement formelle, approuvée politiquement et par toutes les parties concernées, puisse être mis dans les circuits dès le premier trimestre 2004. L'objectif général visé est : « Développer un système éducatif de qualité en promouvant son accessibilité à l'ensemble de la population comorienne ».

Quant au secteur hors-concentration du 9<sup>o</sup> FED un premier projet de proposition de financement à hauteur de € 4m a été instruite en 2003 pour le programme de coopération décentralisée du 9<sup>o</sup> FED. Des consultations sont toujours en cours pour l'intégration éventuelle des reliquats des FED antérieurs en hors-concentration.

## 2. AGENDA POLITIQUE DES COMORES

Depuis l'accession à l'indépendance, en 1975, les Comores ont vécu des situations politiques difficiles, marquées par différentes crises, en particulier, une crise séparatiste née de l'auto proclamation de « l'Etat d'Anjouan » en 1997, suivie d'une crise institutionnelle à la suite de la prise du pouvoir par l'armée en avril de la même année.

Mais quatre ans après, les Comoriens se mettent d'accord pour rassembler les îles dans un nouveau cadre institutionnel devant garantir l'unité et l'intégrité du pays avec une large autonomie accordée à chaque île. Cependant la Constitution ne fait pas la répartition des compétences et stipule simplement que des lois organiques fixeront cette répartition.

Conformément à ces constitutions, le président de l'Union des Comores et ceux des îles ont été élus au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2002. Par contre les parlements de l'Union et des îles ne sont pas encore mis en place pour voter notamment les lois organiques qui doivent fixer les domaines partagés entre l'Union et les îles, ainsi que les champs de prérogatives afférents.

Il faut rappeler que l'Union Européenne (UE) a accueilli favorablement les progrès réalisés depuis février 2001 et a donc levé les mesures de suspension de la coopération en juillet 2002 et a repris depuis une coopération pleine et entière à compter de juillet 2002.

Afin de concrétiser les progrès réalisés dans le cadre de la réconciliation nationale, des réunions techniques ont été organisées à Paris du 29 octobre au 7 novembre 2002.

Aussi, afin de mettre un terme à la situation de transition politique une réunion des Présidents avait été prévue en novembre 2002 à l'île Maurice ; dans cet élan, le comité de suivi en session du 29 novembre au 2 décembre 2002 a adopté un calendrier pour les élections législatives.

Malheureusement, les conflits de compétences survenus entre l'Union et les îles autonomes ont sérieusement affecté tous ces efforts consentis et n'ont pas permis de parachever dans les délais, la mise en place des nouvelles institutions.

Néanmoins, au mois de juin 2003, les différentes parties comoriennes, ont repris les discussions pour un Paris 2, sous l'égide de l'OIF. Des propositions, pour une période transitoire, en attendant la mise en place des institutions parlementaires, appelées à voter les lois organiques, ont été faites. Il s'agit entre autres de:

- la répartition des recettes fiscales (douanes et impôts),
- l'adoption d'un budget consolidé pour les 4 gouvernements (Union et les 3 îles)
- les compétences dans le domaine de la sécurité intérieure

De même, au mois d'octobre 2003, sous l'égide de la troïka, la République d'Afrique du Sud a abrité une autre réunion pour tenter de mettre fin aux conflits de compétences. Cette rencontre a donné lieu à la signature du « mémorandum de Pretoria » signé par l'ensemble des parties. Mais il s'est avéré par la suite que la personne qui a paraphé le document au nom du gouvernement de l'Union, n'avait pas le mandat de la faire. Ce qui a fait que ce mémorandum n'a pas été mis en application.

Il faudra attendre le 20 décembre 2003 pour qu'un Accord sur les dispositions transitoires aux Comores soit signé à Moroni, sous les auspices du Président de la République d'Afrique du Sud et Coordonnateur des efforts des pays de la région et de la Troïka de l'Union africaine, sur la crise comorienne. Cet accord porte essentiellement sur : la répartition

des compétences, le régime transitoire, les dispositions sécuritaires, les élections législatives et le suivi de la mise en œuvre de cet Accord.

Selon cet accord, les élections législatives vont avoir lieu avant fin avril 2004.

## **2.1 Stratégie nationale de développement :**

L'objectif principal du Gouvernement comorien, tel que défini dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), reste toujours la croissance rapide et durable, capable de générer un revenu croissant par tête d'habitant, par la mise en valeur des potentialités économiques du pays.

Pour cela, le Gouvernement a créé en 2002, un comité de coordination et de suivi, pour élaborer le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté et la relance économique, impliquant les autorités politiques, la société civile et les bailleurs de fonds.

En juillet 2002, ce Comité a remis aux bailleurs de fonds, un Document Intérimaire (DSRP-I).

En juillet 2003, une mission de la Banque Mondiale a séjourné aux Comores pour évaluer le DSRP par rapport à la réalité des faits sur les volets économiques et financiers.

Pour rappel, les Comores n'ont pas de programme de développement national dans lequel s'inscriraient les actions des divers secteurs pour atteindre un objectif commun, en application d'une stratégie macro-économique arrêtée ; toutefois, *le pays a élaboré des politiques sectorielles qui cadrent bien avec les orientations de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.* ; mais la grande majorité de ces *politiques sectorielles* datent des années 1990 et demandent à être mise à jour. En outre celles-ci ne peuvent être mises en œuvre, par manque de moyens financiers.

Il convient de souligner aussi qu'en raison du poids de la dette relativement important, et du fait que le pays ne remplit pas encore les conditions d'éligibilité à l'initiative PPTE, le gouvernement a pris la décision de recourir de moins en moins aux prêts, et de privilégier davantage les dons et les fonds propres, pour financer ses projets de développement. C'est ainsi que :

- Le projet de développement social de la Banque Mondiale (FADC III) initialement prévu pour 20 millions \$ a été réduit à 13 millions
- Le projet de développement rural de 17 millions \$, négocié avec le FIDA et qui devait démarrer en 2003, a été suspendu ;
- Le programme de mise en service du téléphone mobile a été financé entièrement par des fonds propres, pour un montant de 4 milliards KMF ;
- La réhabilitation de la centrale électrique de Moroni a été réalisé sur des fonds propres, pour un montant de 600 millions KMF.

## **2.2 Politiques sectorielles du Gouvernement :**

### **2.2.1 Développement rural et sécurité alimentaire**

La stratégie agricole des Comores repose sur les objectifs d'amélioration de la balance agroalimentaire, la création d'emplois et l'exploitation durable des ressources naturelles.

Malheureusement, cette stratégie ne peut être mise en œuvre valablement, en raisons des contraintes propres à la situation géographique du pays et du manque des mesures d'accompagnement, notamment en matière d'environnement juridique et réglementaire, permettant de restaurer la compétitivité du secteur. Ce constat laisse penser que le secteur agricole ne connaîtra pas, à moyen terme, un taux de croissance supérieure à celui de la population qui est de 2,6 %.

### **2.2.2 Education**

La politique du gouvernement est définie dans la loi d'orientation sur l'éducation de 1994 et le Plan Directeur (1997-2001) qui est centré sur le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire, sa réorientation vers des filières scientifiques et la rationalisation de l'enseignement supérieur.

Malheureusement, force est de constater que, eu égard à la crise socio-politique qui a frappé le pays, ce plan directeur n'a donc été réalisé que partiellement et seulement au niveau de certains sous-secteurs.

De ce constat, le Ministère des affaires sociales en charge de l'Education a mis en place un conseil national consultatif de l'éducation, instrument de régulation et de mise en œuvre de la Politique Educative Nationale. IL est institué également un Comité Technique chargé du nouveau Plan Directeur de l'Education et de la formation (2003 – 2007) dont le démarrage prévu en 2003, n'a pas eu lieu. Ce nouveau plan, qui s'intègre dans le Plan National d'Actions – Education Pour Tous (PNA/EPT) a repris l'essentiel des objectifs qualitatifs et quantitatifs du Plan (1997-2001) non atteint, dans le but de les concrétiser grâce notamment aux financements extérieurs et dans le cadre de la coopération UE – Comores sous le 9° FED.

### **2.2.3 Santé**

La stratégie du Gouvernement en matière de santé, est définie dans le « Plan National de Développement Sanitaire, perspective an 2010 » élaboré en 1994. Ce plan propose entre autres, le renforcement des mécanismes de décentralisation à tous les niveaux du système de santé et l'instauration d'un système adéquat de recouvrement des coûts, en application de l'initiative de Bamako. En revanche, il ne prévoit pas un système de financement des actions à mettre en œuvre.

L'évaluation de la réforme du système de santé a eu lieu en octobre 2001 et les états généraux de la santé en novembre 2001. Les limites du système actuel ont été mises en relief et le plan national de développement sanitaire a été revu et mis à jour.

### **2.2.4 Environnement**

Le plan d'action environnemental et la loi cadre relative à l'environnement ont été approuvés en 1994. Ceux ci visent à préserver la diversité et l'intégrité de l'environnement des Comores et à garantir, à tous les citoyens, un cadre de vie écologiquement sain et équilibré (respect de l'écosystème).

Dans cette perspective, le premier parc national du pays (le parc marin de Mohéli) qui est une aire protégée marine de 400 est mis en place au Sud de l'île de Mohéli.

En outre, l'Union Européenne a financé des études, pour la recherche de solutions alternatives à l'extraction du sable de mer, et à la mise en place des systèmes de gestion des déchets, dans les principaux centres urbains du pays.

Le programme d'Urgence pour le ramassage des déchets (ordures ménagères) dans la ville de Moroni et ses proches environnants, qui a démarré en octobre 2002, sur financement FED, a fonctionné jusqu'en juin 2003, date de fin du projet.

### **2.2.5 Infrastructure et Transport**

La politique du Gouvernement dans ce secteur repose sur la sauvegarde et l'amélioration des infrastructures existantes et le désengagement de l'Etat sur les secteurs concurrentiels.

A noter aussi que, durant l'année 2003, la politique du Gouvernement, en matière énergétique, a été de réhabiliter, en particulier, la Centrale de Voidjou qui alimente la ville de Moroni et une grande partie de l'île de la Grande Comore. ; .

Ainsi, en novembre 2003, six (6) groupes électrogènes neufs sont installés à la Centrale de Voidjou, pour une capacité de 12 MW, alors que le besoin actuel est d'environ 8 MW.

### 2.2.6 Tourisme et secteur privé :

Le développement du secteur privé aux Comores est handicapé par un environnement institutionnel et juridique inapproprié, le coût très élevé des services publics, le manque d'institutions financières, une main d'œuvre peu qualifiée et relativement chère, et une absence d'organisations professionnelles structurées. L'action des gouvernements, dans ce domaine, se résume à la volonté de désengagement de l'Etat des entreprises publiques, en faveur des opérateurs privés. On note cependant, un manque de concertation entre les autorités gouvernementales et le secteur privé et surtout, un manque d'une réelle politique de promotion de l'entrepreneuriat.

De même, malgré l'existence du Plan Directeur pour le tourisme (élaboré en 1996) et la déclaration de Politique Générale de Développement du Tourisme aux Comores (adoptée en 1997), le secteur touristique n'a jamais obtenu de financement pour sa mise en œuvre.

Ce secteur touristique a par ailleurs souffert des événements politiques qu'a connu le pays ces dernières années (instabilité politique et conflit de compétences) et par conséquent, une baisse assez importante de la fréquentation touristique, et la fermeture en juin 2002, du plus grand complexe hôtelier le « Galawa beach » situé au Nord de la Grande Comore et « Itsandra Sun » à Moroni.

Cependant après la remise en fonctionnement de l'hôtel « LE MORONI » (ancien COMOTEL), le « Itsandra Sun » devenu « Le ROYAL ITSANDRA » a ouvert en juin 2003, repris par un promoteur privé.

### 2.2.7 Commerce et coopération régionale

Les Comores mènent une politique d'intégration régionale depuis le début des années 1980 (adhésion à la Commission de l'Océan Indien, à la Zone d'Echanges Préférentielles devenue par la suite COMESA...). Le pays a souscrit à l'Initiative Transfrontalière (ITF/CBI) en 1994, et a adopté une Politique d'Intégration Régionale en 1996. Ainsi en 1999, les Comores ont commencé à appliquer la préférence tarifaire de 80 % sur les marchandises venant des pays de la COI, du COMESA et des participants à l'ITF.

Au mois d'octobre 2002, le pays a abrité un atelier d'information/sensibilisation organisé par la COMESA, portant sur le thème « zone de libre échange adhésion à l'OMC ».

## 3. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

Type	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	Observations
Impact	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour.	54,7%	n/d <sup>1</sup>	n/d	n/d	n/d	60,6% en 1998. Il y a 47,3% des ménages avec moins d'un USD/jour
	2. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale.	26,3%	n/d	n/d	n/d	n/d	La proportion se réduit de 6,4% par an depuis 1995
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.	74°/∞	n/d	n/d	n/d	n/d	
Résultats	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	60,2%	61	69,4%	69,4%	n/d	Taux d'accroissement annuel de la population scolarisée est de 3,7%
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	62,1%	n/d	n/d	n/d	n/d	Taux de survie

<sup>1</sup> n/d : non-disponible à la date de rédaction de ce document

6. Proportion des filles par rapport aux garçons : dans l'enseignement primaire dans l'enseignement secondaire dans l'enseignement supérieur	55,4	55,9% 81,0% 75,4%	65,1%	n/d	n/d	C'est par rapport au taux de scolarisation. Non compris les Etudiants à l'Etranger
7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié.	52,0%	61,8%	n/d	n/d	n/d	Femmes de 15 à 49 ans
8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	56,3%	63,4%	n/d	n/d	n/d	
9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans.	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	On connaît le taux de prévalence du VIH aux Comores de 2000 (0,11%) et de 2002 (0,12%)
10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée.	12,8%	40,0%	n/d	n/d	n/d	Source à moins de 15 mn de marche

Source(s) : MICS– EBC(Enquête Budget Consommation) – PNUD 2000(a) – Education(Service Planification)

La difficulté de prévision des indicateurs relatifs aux objectifs du millénaire tiennent lieu du fait que les Comores n'ont pas de programme de développement national dans lequel s'inscriraient les actions des divers secteurs pour atteindre un objectif commun, en application d'une stratégie macro-économique arrêtée. Il ne peut y avoir de prévisions fiables quant aux investissements sectoriels dans une situation extrêmement difficile au niveau économique. Cependant l'important investissement d'origine exogène (bailleurs de fonds, dont l'UE) prévu à court et moyen terme dans le secteur éducation (construction écoles et formation ressources humaines) influenceront positivement – dans un plus long terme - les taux de scolarisation de de complétion du cycle primaire au minimum.

### 3.1 Situation politique

Malgré les progrès réalisés en 2002, pour le suivi de la réconciliation, dans le cadre institutionnel et qui a amené le pays dans la délicate phase de la mise en place des institutions, l'année 2003 sera marquée plutôt par des conflits ouverts entre l'exécutif de l'Union et ceux des îles autonomes :

- En juin 2003, les protagonistes vont se retrouver en France (Paris II), sous l'égide de l'OIF ; mais aucun suivi des dispositions prises ne sera effectué.
- De même, la réunion des Présidents (Union et îles autonomes) prévue à Maurice en 2003, n'aura pas lieu.
- Aussi, la réunion qui a lieu en octobre 2003, en Afrique du Sud, sous l'égide de la Troika, n'aura pas d'effet de suivi de la part des parties comoriennes.
- Les querelles partisans et les problèmes de transferts de pouvoir ou de partage vont s'aggraver
- La manifestation organisée à Moroni par les parties de l'opposition en fin septembre 2003 va dégénérer. Le Président d'un parti politique sera arrêté ainsi que son collaborateur de nationalité française. Ils sont accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Ils auraient préparé un coup visant à prendre le pouvoir par les armes, avec la complicité d'une fraction de l'armée.

Mais finalement un « Accord sur les dispositions transitoires aux Comores » a été signé à Moroni, le 20 décembre 2003, sous les auspices de la communauté internationale. A travers cet accord, les parties comoriennes conviennent que :

- L'Accord-cadre pour la réconciliation, y compris ses structures, la Constitution de l'Union et les lois fondamentales des îles autonomes, constituent le cadre approprié pour le règlement de la crise comorienne.



- Des élections législatives libres et démocratiques dans l'équité et la transparence, auront lieu d'ici fin avril 2004 au plus tard.
- La CNEI doit élaborer un calendrier électoral permettant de respecter cette échéance ; et les autorités compétentes de l'Union et des îles autonomes convoquent le corps électoral dans un délai de 2 semaines.
- La répartition des compétences doit être effectif (douanes, budget, dispositions sécuritaires, etc....), en référence aux documents élaborés lors des discussions de Paris I et Paris II ;

### 3.2 Situation économique<sup>2</sup>

En plus des difficultés politiques, les Comores sont un pays à économie de subsistance, peu productive, qui tire ses principales ressources, de l'exportation des produits agricoles de rente. En 2003, le taux de croissance réelle du PIB est de 2,7% contre 2,5% en 2002 ; ce qui représente une amélioration (même s'elle ne suit pas la croissance de la population qui est de 3%) par rapport aux taux plus faibles, voire négatifs (-1,1% en 2000) enregistrés au cours des années précédentes. Cette évolution reflète des prix favorables à l'exportation, une modeste expansion dans le secteur de la construction et la reprise des projets de développement notamment ceux financés par l'Union Européenne dans le cadre du 8<sup>ème</sup> FED ; L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation s'établit à 4,5% en 2003 contre 3,3% de l'année 2002.

Cependant la situation financière consolidée des Comores continue d'être difficile et se résume ainsi :

\* Les recettes publiques recouvrées sont de 16,387 milliards de FC soit une diminution de 1,304 milliards de FC par rapport aux prévisions. Cette diminution est due, entre autres, à l'application tardive de certaines mesures de taxation (accroissement de 3% des taxes sur le riz et sur le ciment), à la non-maîtrise des exonérations ou à l'impact de la situation politique qui a prévalu sur les administrations fiscales et douanières.

\* Les dépenses courantes sont de 18,572 milliards de FC soit une diminution de 1,398 milliards de FC par rapport aux prévisions, avec un déficit globale de 5,209 milliards de FC.

\* La masse salariale est passée à 7,170 milliards FC contre 6,943 milliards FC en 2002. Cette augmentation est en liaison avec les 2 avancements au bénéfice des fonctionnaires pendant le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 2003. Ce poste de salaires absorbe 63% des dépenses et représente une augmentation de 3,27%.

\* Le règlement du *Service de la dette* a été de 1,798 milliards de FC (soit 45,79% de la dette) en 2003 contre 1,416 milliards payés en 2002 ; mais le montant des impayés, qui est de l'ordre de 2,128 milliards de FC (non compris les arriérés), reste toujours un handicap pour le développement du pays.

En effet, les Comores continuent d'accumuler des arriérés sur la dette auprès de leurs bailleurs multilatéraux et bilatéraux, à l'exception du FMI et de la Banque Mondiale et partiellement de la Banque Islamique de Développement.

L'une des raisons qui ont amené le pays à cette situation de non-paiement, vis à vis de certains créanciers, est que la dette extérieure des Comores se distingue par son caractère assez particulier par rapport à l'habitude des autres pays où la dette sert essentiellement à l'investissement et aux activités productrices directes. Or, aux Comores on a certes ces

---

<sup>2</sup> Les chiffres donnés sous ce chapitre sont provisoires dans l'attente de leur finalisation par les autorités locales ; ils reflètent cependant les analyses indépendantes faites par les institutions et observateurs étrangers

activités, mais également un poids important de financement des services sociaux et des infrastructures de base, telles que les routes, les bâtiments administratifs, les ports et aéroports.

Suivant les éléments disponibles à la Direction Nationale de la Dette, le montant total de la dette serait l'équivalent de 93,082% du PIB en 2003.

C'est pourquoi, il conviendrait de tout mettre en œuvre pour bénéficier de l'initiative de réduction de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) surtout que les conditionnalités sont maintenant allégées : il faut essentiellement avoir un programme soutenu par le FMI et la Banque Mondiale pour en bénéficier. Malheureusement ce n'est pas le cas pour les Comores en 2003.

\* Le programme des investissements publics de 2003 s'élève à 12,800 milliards de FC (contre 17,841 milliards de FC en 2002) et l'exécution financière est de 8,239 milliards FC, soit 64,4 % contre 69,51% en 2002 du taux global d'exécution ; par priorité, c'est le secteur *Infrastructures* qui a connu le plus fort taux d'exécution (73,2%), suivi du secteur *Social* (70,1%) et du secteur *Productif* (58,2%) ; et c'est le secteur *administratif* qui a enregistré le plus faible taux d'exécution (49,6%).

Sur ces bases, et avec un PIB de 358 Euros par habitant, les Comores se classent dans la catégorie des pays les plus pauvres de la planète : 54,7% de la population est classée pauvre et l'amplification subséquente de cette pauvreté a rendu difficile leur accès aux services sociaux de base (l'éducation, la santé ou l'eau potable) qui font qu'une vie réellement humaine est possible.

Cet état de pauvreté a eu, entre autres conséquences, de la part de la population pour les besoins de sa survie, une dégradation généralisée de l'environnement :

Au niveau terrestre, par une déforestation incontrôlée.

Au niveau côtier, il s'est traduit par une urbanisation anarchique et un prélèvement abusif des matériaux de construction tel que le sable.

Au niveau de la mer, par des pollutions d'origine diverses et des pratiques de pêche inappropriées et la destruction du corail.

Au niveau macroéconomique, malgré une politique d'assainissement des finances publiques, marquée par la rigueur et la transparence le déficit budgétaire reste chronique et l'Etat reste insolvable, sans possibilité de contracter de nouveaux prêts.

Ce déséquilibre des finances publiques ainsi que la dette extérieure continuent d'être une contrainte très lourde, pour la relance de la croissance du pays. Et il convient de souligner par ailleurs, que l'autonomie élargie des îles, préconisée par la nouvelle Constitution de l'Union des Comores, a entraîné un déploiement des agents et par conséquent, une augmentation des dépenses budgétaires est à prévoir.

Commerce

Le déficit commercial s'inscrit en hausse de 28% au 1<sup>er</sup> semestre 2003, s'élevant à 10,5 milliards de FC contre 8,3 milliards de FC en 2002 dans la même période.

Cette nouvelle dégradation de la balance commerciale a résulté de la hausse beaucoup plus importante de la valeur des importations (13,179 milliards de FC) par rapport à celle des exportations (2,266 milliards de FC), diminuant ainsi le taux de couverture de 2 points de pourcentage (20% en 2002 contre 22% en 2003).

L'Union européenne accorde une attention particulière à l'assistance technique visant au renforcement des capacités commerciales des pays ACP. Ainsi, il a été décidé de mettre en

place un programme de 20 millions d'euros pour aider les pays ACP à renforcer leurs capacités de négociation dans le cadre des accords de partenariat économique. Début 2004, un programme supplémentaire de 50 millions d'euros (Trade.com) devrait entrer en application. Ces différentes facilités peuvent servir à l'union des Comores dans le cadre de la mise en place progressive de ses politiques sectorielles et des plans directeurs, dont ceux relatifs aux échanges de biens et de services, et comprenant l'insertion de l'Union des Comores au sein d'une structure menant à l'Accord de Partenariat Economique avec l'UE.

L'Union des Comores est une très petite économie, avec un PNB de 210 millions US\$, et sa contribution au commerce mondial est donc infinitésimale, tandis qu'elle n'est pas (encore) membre de l'OMC. Les recettes publiques courantes à la disposition du gouvernement sont circonscrites par la taille de l'économie : elles sont de l'ordre de 29 millions de \$ aux Comores (dans la région : 253 aux Seychelles, 456 à Madagascar et 860 à Maurice). Sans même détailler ici les limites en ressources humaines des administrations publiques, il est aisé de comprendre les difficultés rencontrées par une petite économie comme l'Union des Comores pour participer activement à l'ensemble des forums internationaux de l'économie globalisée, notamment à l'OMC. Qui plus est, ces recettes encore largement dépendantes des taxes douanières (60% aux Comores).

Au niveau des exportations de marchandises le profil est très concentré. Le poids dans le total exporté respectivement de la première et de la somme des deux premières marchandises exportées représentait en 1998 59 et 80% aux Comores (vanille et essence d'ylang-ylang). Une confirmation est fournie par le ratio de concentration des exports de la CNUCED, pour lequel les Comores se situent dans les derniers rangs des pays dont les exportations sont les plus concentrées. En fait cela témoigne du peu de diversification de l'économie, freinée par le sous-développement des filières.

### **3.3 Situation sociale**

En matière de santé, des progrès ont été réalisés, au cours de ces vingt dernières années. Cependant, plusieurs dimensions de l'accès à la santé des individus révèlent une certaine précarité. L'offre de santé ne semble pas, en effet, en mesure de satisfaire la demande. Les infrastructures sanitaires notamment, demeurent quantitativement et surtout, qualitativement insuffisantes. Les moyens alloués (3,05% du budget de l'Etat) sont trop limités et ne permettent pas d'entretenir, les infrastructures sanitaires publiques, de former et d'embaucher, un personnel adéquat, tandis que la couverture de la sécurité sociale formelle est très restreinte.

S'agissant de la prévalence du VIH/SIDA aux Comores, elle est encore très faible ; mais le défi à relever, consiste à contenir le taux de prévalence au niveau actuel, en renforçant les mesures de prévention et de surveillance, y compris la promotion de la sécurité transfusionnelle, et celles de prises en charge effective, des malades.

Selon le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), la situation épidémiologique de l'année 2003 indique 2 nouveaux cas de contamination enregistrés et aucun décès du au Sida. Les cas cumulés de décès, en 14 années (depuis 1988) de surveillance épidémiologique, est de 29 personnes. La séroprévalence du VIH se chiffre à 0,12 % en 2003 comme en 2002.

Concernant le mode de contamination, sur les 71 cas dépistés, les 06 proviennent d'une contamination mère-enfant, 61 par voie hétérosexuelle, 02 homosexuels et 02 par transfusion sanguine.

Selon le coordinateur du PNLS, les Comores se situent dans une zone à prévalence faible, mais le contexte socio-politique, la dégradation de la situation économique, la diminution significative et continue de l'âge du premier rapport et surtout, le fait que les engagements pris (Abuja et Ungass), ne bénéficient pas vraiment d'une attention particulière de la part des autorités du pays ; et que la prévalence des infections sexuellement transmissibles reste

élevée, cela laisse présager une explosion imminente de la maladie qui risque d'être fatale pour le pays, à court terme.

*Au niveau de l'Education et de la formation*, les taux de scolarisation restent parmi les plus faibles de la région. Et on observe également, un retard des filles (55,4%) par rapport aux garçons (64,9%) en matière de scolarisation (admission au primaire), lié au contexte familial, au processus de sélection des enfants à scolariser, au bas niveau d'éducation de la mère, et à l'incidence des structures traditionnelles.

La part du budget (8,87% du budget de l'Etat) alloué au secteur n'est pas en mesure, d'assurer un développement de l'éducation, en adéquation avec les besoins socialement exprimés. Ainsi, l'insuffisance des dépenses en infrastructures et les distorsions, en matière de gestion des ressources, dans un contexte de crise économique (réduction du nombre de fonctionnaires, absence de personnel qualifié) et d'instabilité politique, ne favorisent pas l'essor actuel du système éducatif comorien, pourtant en forte expansion.

Fondamentalement, des déficiences quantitatives et qualitatives du système éducatif altèrent la formation de capital humain. Sept années après les Etats Généraux de l'Education, les résultats restent encore insuffisants, malgré des progrès réalisés dans certains domaines. Il y a eu en effet, 41,24% de réussite à l'entrée en sixième, 12,89 % pour le BEPC et 32,45% d'admis au baccalauréat pour l'année 2003, contre 34,46%, 13% et 27,73% pour l'année 2002. Mais il est vrai aussi que l'année scolaire 2002/2003 a marqué un renversement de tendance, avec une année régulière et la tenue des examens, dans l'ensemble des établissements publics. Dans tous le cas, le défi dans le secteur de l'éducation reste, d'une grande ampleur et ne pourra pas être relevé, sans l'intervention des bailleurs de fonds.

En effet, les besoins sociaux vont en augmentant, avec une population qui croît à un rythme annuel de 3% (le taux moyen d'accroissement annuel de la population scolaire est de 3,7%) qui fait qu'une croissance économique de 3% - encore peu probable - suffirait juste, à maintenir le niveau de vie, par habitant.

## **4. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE**

### **4.1. Secteurs de concentration**

#### ***Le Programme Indicatif National (PIN) 7<sup>ème</sup> FED***

L'enveloppe financière allouée aux Comores pour le 7<sup>ème</sup> FED s'élevait à 26,5 millions d'Euros dont **23,5 millions** sous forme de subventions et 3 millions sous forme de capitaux à risques gérés par la BEI. A cela s'ajoutent 10,79 millions d'Euros destinées au Programme d'Ajustement Structurel (PAS) 93/94, et 4,29 millions d'aide non-programmable dans le cadre du STABEX.

#### ***4.1.1. FED 7 - Secteur de concentration 1 « Développement et valorisation du secteur rural »***

Ce secteur de concentration du PIN 7<sup>ème</sup> FED comprenait deux volets : un volet agricole (35%) et un volet désenclavement interne et externe, par l'amélioration des communications terrestres et maritimes. (35 %)

La plupart des projets financés par les ressources du 7<sup>ème</sup> FED sont à ce jour, clôturés. Au cours de l'année 2003, un seul projet relatif au secteur de concentration, était encore en activité : le projet DECVAS

Le principal objectif poursuivi par ce projet, est l'augmentation de la production vivrière, l'amélioration des conditions de transport inter île et la mise en place un système de crédit

rural adapté au contexte comorien. Le projet prendra fin en mars 2004 date à laquelle une évaluation finale sera réalisée.

**a) Les résultats suivants ont été enregistrés au cours de l'année 2003 :**

- Organisation des revendeuses en Groupements d'intérêts Economique
- Démarrage des travaux de construction des bâtiments de stockage et de vente des produits vivriers
- Utilisation de poids (usage des balances) dans la transaction des vivriers
- Formation des producteurs aux techniques améliorées de production et de multiplication rapide de semence.
- Production en station et en milieu paysanne, de 35 000 rejets de bananiers
- Octroi de crédits aux promoteurs de la filière vivrière (414 dossiers approuvés) création d'un cadre de réflexion sur la mise en place d'un mécanisme de pérennisation de la ligne de crédit.
- Traitement phytosanitaire et distribution des jeunes plants de cocotiers (suite au développement de la maladie de cocotier, certaines actions ont été suspendues, les activités ont été réorientées vers des actions de maîtrises et de surveillance des aleurodes.
- Identification du parasite responsable de la maladie des cocotiers et élaboration d'un document de projet de lutte intégrée contre cet aleurode en vue d'obtenir un financement à travers l'enveloppe B du 9<sup>ème</sup> FED
- Le lancement du processus de la mise en place d'un observatoire des produits vivriers.

Pour rappel, le cadre d'intervention définit dans le PIN 7<sup>ème</sup> FED, visait comme principaux objectifs :

- *Intensification et diversification pour augmenter le niveau nutritionnel et améliorer ainsi la sécurité alimentaire du pays ;*
- *Amélioration de la qualité des produits et de la compétitivité pour augmenter les revenus monétaires en devises et améliorer la balance commerciale ;*
- *Augmentation de la productivité et du rendement à la transformation ;*
- *Protection de l'environnement ;*

Ce cadre concourt bien à atteindre les objectifs sectoriels définis par le Gouvernement en matière agricole, conformément de la stratégie agricole, à savoir :

- *l'amélioration de la balance agroalimentaire pour atteindre la sécurité alimentaire,*
- *la création d'emplois dans le secteur agricole et para-agricole*
- *l'exploitation durable des ressources naturelles.*
- *le désenclavement du pays et la réduction des coûts de transport inter-îles et à l'intérieur de chaque île*
- *la restauration de la compétitivité nationale.*
- *la création d'un environnement plus favorable à l'investissement*

**b) Progrès réalisés :**

Les actions réalisées en 2002, bien que jugées insuffisantes, ont eu un impact positif sur la réduction de la pauvreté en particulier grâce aux effets indirects dus au désenclavement des villages et des zones à forte potentialité agricole, et au développement des ressources humaines par la formation continue des cadres et des professionnelles de la filière.

En revanche, la plupart des activités programmées pour l'année 2003, ont été réalisées. On notera notamment que :

- 12 000 rejets de bananiers ont été produits sur une prévision de 5 000
- 12 pépiniéristes ont été installés sur 10 initialement programmés

- 400 cocotiers locaux (Grand des Comores) ont été sélectionnés pour l'approvisionnement en noix de semences
- 200 producteurs en vivriers ont été formés et encadrés sur les trois îles

En outre, l'amélioration des compétences nationales, garanti dans une certaine mesure, la pérennisation des actions. Cette action de formation commencée en 2002, s'est poursuivie durant toute l'année 2003. On notera en particulier, la formation à Montpellier (FRANCE) organisée par le CIRAD, sur le thème « problématique du cocotier et le système de production et de transformation » et dont ont pris part le Directeur National du Projet et le Directeur Régional de Mohéli.

Il convient de souligner que la maladie sur le cocotier, due à un insecte (aleurode) survenue au cours de la campagne 2002-2003, a occasionné un ralentissement des activités de le secteur agricole, et une re-orientation des actions, notamment en ce qui concerne l'intervention dans l'Union Européenne, au titre du secteur de concentration sus-mentionné.

### c) intégration des questions transversales :

- L'appui à l'amélioration de la productivité sur les cultures vivrières est une activité réalisée au bénéfice des femmes qui sont les principales concernées par la filière « vivriers » aux Comores.
- Les cadres nationaux, bénéficie des formations techniques, au titre du renforcement des capacités et d'appui institutionnel durant la mise en œuvre du projet.
- La construction ou la réhabilitation des infrastructures de transport (routes et port) permet d'améliorer la sécurité des passagers notamment les catégories les plus vulnérables telles que les femmes et les enfants ;
- La dimension environnementale est prise en compte dans la plupart des activités réalisées que ça soit la gestion durable des ressources naturelles ou la vulgarisation des techniques de protection et de restauration des sols.

### **Le Programme Indicatif National (PIN) 8<sup>ème</sup> FED**

Les deux secteurs de concentration retenus sont :

- *Amélioration des infrastructures de transport et de communication (48 à 52 % du PIN)*
- *Protection de l'environnement (28 à 32 % du PIN)*

Mais la double crise institutionnelle et politique qui a traversé le pays durant quatre années, a fait que les Comores ont connu une période de suspension de la coopération avec l'Union Européenne d'avril 1999 à fin juin 2002. Ceci a occasionné un retard dans la mise en oeuvre des activités prévues au titre du PIN 8<sup>ème</sup> FED, et donc une **perte de la tranche de 30 % de l'enveloppe allouée au pays.**

Ainsi, les objectifs du PIN ont été modifiés dans les faits et une partie des projets programmés n'ont pas été financés, alors que d'autres activités non programmées initialement, ont été prises en charge dans le cadre de ce PIN. C'est le cas du projet d'Appui au Processus Electoral (APEC) d'un montant de 1 990 000 euros, la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CA-ON) d'un montant de : 1 684 449 euros et de l'appui au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) d'un montant de : 80 000 euros.

En définitif, l'enveloppe financière allouée aux Comores au titre du 8<sup>ème</sup> FED s'élevait à 27,5 millions d'Euros. Mais après la perte de la tranche de 30 % **le montant a été réduit à 19 250 000 euros**, auxquels s'ajoutent les montants alloués par la BEI (3 millions d'Euros), ceux du STABEX 96/97 (4,89 millions).

Le fonds qui devaient être affectés au **Programme d'Ajustement Structurel n'a pas été décaissé**, la mobilisation étant fonction de la reprise des négociations entre les Comores et les Institutions de Bretton Woods (BM et FMI).

#### **4.1.2. FED 8 - Secteur de concentration 1 : Amélioration des infrastructures de transport**

La politique de désenclavement du pays a été définie par le gouvernement depuis 1980. Les programmes d'aménagement des infrastructures portuaires, prévus dans les PIN 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED, s'inscrivent dans cette politique. Ces programmes visent en effet à améliorer les échanges inter îles rendus difficiles par l'insularité du pays. Ils sont par ailleurs, en parfaite cohérence et en complémentarité avec les autres politiques sectorielles, telles la politique nationale environnementale et la stratégie agricole des Comores.

Un engagement de 1,86 millions d'Euros sur les crédits du PIN 8<sup>ème</sup> FED a été signé en août 1998 pour combler le dépassement du plafond financier de 3,25 millions d'Euros programmé au titre du PIN 7<sup>ème</sup> FED pour l'accès maritime à Mohéli.

Trois études ont été réalisées sur financement du 7<sup>ème</sup> FED, (étude technique complétée par une étude d'impacte environnementale et une étude économique) pour le projet d'aménagement du port de Moroni. Lors de la revue annuelle 2001, la Commission Européenne a posé comme condition préalable à la mise en oeuvre du projet, le déclassement de l'ancien aéroport de Moroni - Iconi et la mise en gestion privatisée des activités de manutention du port. En outre, la qualité technique de l'étude a aussi été jugée insatisfaisante. Ce qui fait que le projet n'a pas été réalisé, et les fonds seront probablement réaffectés à d'autres activités dans le cadre de la programmation des reliquats des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED.

#### **4.1.3. FED 8 - Secteur de concentration 2 : Protection de l'environnement**

Le choix de « Environnement » comme secteur de concertation est justifié par les priorités définies par le gouvernement dans le Plan d'Action Environnementale adopté en 1994 et approuvé à la conférence des bailleurs des fonds tenue à Genève en décembre de la même année.

Les programmes définis dans le PIN 8<sup>ème</sup> FED, correspondent à la mise en application des sous programmes 4.3 "*atténuer la pression sur les ressources naturelles non renouvelables*" et 4.4 "*Lutter contre la pollution*", du Plan d'Action mentionné plus haut.

Les actions retenues s'inscrivent par ailleurs dans la continuité des activités réalisées par les programmes régionaux « environnement » et « tourisme » de la Commission de l'Océan Indien, financés par l'Union Européenne au titre du PIR. (Programme Indicatif Régional )

##### **a) Résultats enregistrés en 2003**

Une convention de financement de 1 830 000 Euros a été signée le 22 juillet 2000, pour des études (930 000 euros) et un plan d'urgence (900 000 euros) pour la ville de Moroni.

L'étude était prévue en trois phases.

Le marché pour l'étude est entré en vigueur en mars 2002. En raison du contexte politique qui a retardé la réalisation de certaines actions, le rapport provisoire a été présenté seulement en octobre 2002.

Ce rapport a été jugé de faible qualité par les instances de la CE. Mais la partie comorienne, (Maître d'Oeuvre et Maître d'ouvrage) tout en reconnaissant les insuffisances du rapport, estime néanmoins que celui-ci est exploitable, puisqu'il contient les éléments de base permettant de poursuivre les activités du projet. Pour ces raisons, l'Ordonnateur a introduit une requête demandant de prolonger d'un an la Convention de Financement qui expirait au 30 juin 2003. Cette requête n'a pas reçu l'approbation de la CE, et la CF n'a pas été prolongée.

Ceci a contraint l'ON et la Délégation de la CE à négocier un arrêt à l'amiable du contrat passé avec le bureau d'études et d'arrêter donc les activités du projet à la phase I.

Pour ce qui est du Plan d'Urgence pour Moroni, après plusieurs échanges de vues entre les partenaires, à la recherche d'un accord consensuel sur la structure de gestion à mettre en

place, un Devis Programme a été signé en octobre 2002, pour une opération pilote de 6 mois. Mais le programme a été prolongé de trois mois par la signature d'un avenant. Les activités ont pris fin en juin 2003, et le DP d'un montant de 141 700 600 .Kmf est en voie d'être clôturé.

Le programme a suscité davantage d'intérêts de la part des partenaires des Comores, en particulier La France. Celle-ci a en effet accompagné ce programme en fournissant du matériel de ramassage d'ordures d'une valeur de 36 290 euros.

En outre, la ville de Dunkerque, au nord de la France, en partenariat avec l'association des comoriens résidant dans cette localité, a fourni 27 conteneurs poubelles au bénéfice de la ville de Moroni. *En fin, la poursuite des activités de ramassage des déchets a continué après l'arrêt du financement, grâce à la décision du gouvernement de l'Union des Comores, qui a instauré une taxe spéciale destinée à financer cette action dans l'agglomération de Moroni.*

Le contrat pour l'étude a été engagé avec le bureau d'études RRI pour un montant de 93 800 euros suivant appel d'offres et Termes de Référence établis sur la base de l'étude de pré faisabilité réalisée dans le cadre du Programme Régional Environnement de la Commission de l'Océan indien (COI).

Une étude sur l'exploitation des matériaux de substitution au sable de mer a été lancée en 2002 titre de ce secteur de concentration. **Le contenu du rapport ne répondait pas entièrement aux termes de référence de l'étude.** Mais après plusieurs relances, la société a déclaré qu'elle a déposé le bilan au cours de l'année 2003. Les services de l'Ordonnateur National sont en concertation avec la Délégation de la CE, pour la suite à donner au projet.

Il convient de souligner néanmoins que depuis la remise du rapport provisoire de l'étude, trois entreprises de la région se sont installées pour la production des agrégats concassés (deux à la Grande Comore, et une à Anjouan).

En tout état de cause, il est toujours pertinent de finaliser cette étude afin de pouvoir se positionner en fonction des résultats de celle-ci. Il s'agira soit de mobiliser des fonds pour monter un nouveau projet, soit d'identifier un autre partenaire au développement qui serait intéressé à intervenir dans ce domaine pour lui remettre le rapport de l'étude. Il peut être envisagé également d'intégrer les recommandations de l'étude dans un projet en cours d'exécution tel que le PPMR.

#### **b) Progrès réalisés :**

Suite à la perte de la tranche de 30% des crédits alloués au pays, deux projets du secteur environnement ont été retenus après le remaniement du PIN 8<sup>ème</sup> FED : la gestion des déchets solides et l'exploitation des matériaux de substitution. Mais après leur démarrage dans le courant de l'année 2002, les deux études ont connu des difficultés d'exécution durant leur mise en oeuvre.

Malgré cela, on peut noter que le plan d'urgence de gestion des déchets à Moroni, a eu des résultats très concrets et visibles sur l'ensemble de l'agglomération (propreté des rues et des lieux publics). Elle a en outre suscité la mobilisation des acteurs nationaux et internationaux, aussi bien à Moroni que dans les autres centres urbains concernés par le projet global. Les principales activités programmées pour 2003 ont été réalisées, et pérennisées grâce à un financement de l'Etat. Mais le délai d'exécution très court n'a pas permis de mettre en oeuvre le volet « communication /sensibilisation »

Concernant l'étude globale, le bureau Hydroplan a été contraint d'élaborer trois versions du rapport qui n'ont jamais reçu l'approbation des instances de la Commission Européenne. Des divergences de vues très importantes sont apparues entre la CE et l'administration comorienne, qui elle, a validé le rapport, malgré les faiblesses relevées concernant l'analyse du contexte et la problématique déchets aux Comores. Il faut rappeler que l'étude a démarré dans un contexte institutionnel sensiblement différent (large autonomie des îles) de la



situation existante lors de l'élaboration des Termes de Références. Et ceci a nécessité une multiplication des structures de concertation mises en place au niveau national, mais aussi au niveau de chaque localité, et au niveau de chaque île autonome.

Par ailleurs, l'étude « sable » a servi de référence aux entreprises étrangères qui se sont installées au cours de l'année 2003 à Anjouan et à la Grande Comore, pour l'exploitation des carrières, malgré que le rapport de l'étude ne soit pas entièrement exploitable.

**Globalement, le taux des engagements des fonds 8<sup>ème</sup> FED, a connu une hausse par rapport à 2002.** En effet, au 31/12/2003, le taux des engagements primaires sur le PIN était de 62 % alors qu'ils étaient de 55 % à la même période de l'année passée. Aussi, le taux des engagements secondaires sur les engagements primaires était de 97,92 % alors qu'en 2002 il était de 62 %. Cette augmentation s'explique en grande partie, par le fait que :

- Le démarrage du projet « Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED »
- Le projet Micro-réalisations du 8<sup>ème</sup> FED, (voir secteur hors concentration) a amélioré ses performances au cours de cette année 2003 ;
- Le Plan d'Urgence de gestion des déchets à Moroni a été exécuté ;
- L'entrée en vigueur de nouveaux tels que le Recensement Général de la Population, et l'étude sur le projet d'appui à la Coopération Décentralisée.

Ces éléments laissent présager également des taux de décaissements sensiblement en hausse, pour l'année 2004.

### **c) intégration des questions transversales**

Le programme de gestion de déchets, vise la protection de l'environnement et contribue à la réduction de la pauvreté, par l'amélioration de l'état sanitaire des populations. (Prévention des épidémies par l'amélioration sensible de la salubrité des villes) En outre, l'amélioration du système de collecte des déchets ménagers vise en premier lieu à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants qui se chargent traditionnellement du nettoyage de la maison.

Le projet sur l'exploitation des matériaux de substitution au sable de mer, prévoyait entre autres actions, des plans de reconversion des femmes qui travaillent dans l'extraction du sable marin.

Les deux études « sable » et « déchets » devaient aboutir à des propositions sur des programmes de formation et de renforcement institutionnel des acteurs impliqués dans la gestion de ces deux filières.

#### **4.1.4. FED 9 - Secteur de concentration du PIN 9<sup>ème</sup> FED: Education**

L'objectif général visé est : « Développer un système éducatif de qualité en promouvant son accessibilité à l'ensemble de la population comorienne ». Le cadre d'intervention comprend 5 programmes :

1. *Appui à l'enseignement de base*
2. *Appui au secondaire*
3. *Appui à l'éducation technique et professionnelle*
4. *Appui au secteur universitaire*
5. *Appui à l'éducation informelle*

L'identification de l'Education comme secteur de concentration est le résultat d'un processus de concertation qui s'est poursuivi jusqu'à la signature du PIN.

Les axes d'intervention proposés visent à atteindre les objectifs définis dans la loi d'orientation sur l'éducation de 1994 et le Plan Directeur 1997/2002 qui a été réactualisé à

travers le Plan National d'Action Education Pour Tous (PNA/EPT) élaboré au cours de l'année 2003, grâce à un financement de la Banque Mondiale.

L'objectif visé est « l'éducation pour tous à l'horizon 2015 ». Les actions préconisées sont conformes aux recommandations de la Conférence mondiale sur l'éducation (Jomtien, 1990), du forum mondial sur l'éducation (Dakar, 2000), mais aussi aux objectifs de développement du millénaire et du NEPAD. Les axes stratégiques arrêtés sont :

- *Développer la protection et l'éducation de la petite enfance ;*
- *Apporter un enseignement primaire gratuit et obligatoire de qualité pour tous ;*
- *Promouvoir l'acquisition des compétences de la vie courante pour les adolescents et les jeunes ;*
- *Améliorer les niveaux d'alphabétisation des adultes ;*
- *Promouvoir l'éducation des filles ;*
- *Éliminer les disparités entre les sexes et instaurer l'égalité de genre dans l'éducation ;*
- *Améliorer la qualité de l'éducation de base ;*
- *Promouvoir l'enseignement secondaire et l'enseignement technique et professionnel ;*
- *Promouvoir des stratégies de santé scolaire, éducation à la santé et de lutte contre le VIH/SIDA en milieu scolaire ;*
- *Rationaliser et développer l'enseignement supérieur.*

Pour la mise en oeuvre du Secteur de Concentration « Education », deux consultants nationaux ont été recrutés à la fin de l'année 2002 pour réaliser le travail préliminaire à l'étude de faisabilité.

En septembre 2003, un Consultant International a été recruté pour faire la synthèse des études réalisées et sur la base de cela, rédiger la proposition de financement. Le Consultant a rendu son rapport contenant un projet de Proposition de Financement, en novembre 2003. Le fonctionnaire de la Commission Européenne chargé des affaires de l'Education dans le Pacifique et l'Océan Indien, a séjourné aux Comores en décembre 2003, en vue de finaliser la Proposition de Financement avec les autorités comoriennes. Le document est en négociation entre le gouvernement comorien et la Commission Européenne. Le montant proposé pour être engagé dans le cadre de ce projet est de 16 millions d'euros. Si le projet de Proposition de Financement est approuvé par les deux parties en janvier 2004, celui-ci pourra être présenté au Comité FED en mai-juin 2004, et la décision de financement pourrait intervenir en septembre 2004.

Il faudra retenir que l'Université des Comores a ouvert ses portes en novembre 2003. Cette nouvelle institution a été créée par l'Ordonnance N°.03/008/PR signé par le Chef de l'Etat le 08 septembre 2003. Ceci est le résultat du processus mis en place par un comité de réflexion sur la mise en oeuvre de l'Université des Comores, institué au début de l'année 2003. Dans cette perspective, un atelier nation de réflexion sur l'enseignement supérieur aux Comores, s'est tenu à Moroni en août 2003, sous le haut patronage du Président de l'Union des Comores. A l'issue de ces assises, un Plan d'Action a été soumis à l'appréciation du Gouvernement, Ce plan prévoit une mise en place progressive des structures universitaires en trois phases, qui doit aboutir à la consolidation et à la confirmation de l'Université en 2011. L'objection de ce « chantier » est triple :

1. Former les cadres et techniciens nécessaires au développement du pays ;
2. Faciliter le transfert des nouvelles technologies ;
3. Renforcer l'identité et l'unité nationale ;

La création de l'Université a par ailleurs le mérite d'avoir permis de restructurer les instituts et écoles d'enseignement supérieur existant en les intégrant sous une même tutelle administrative. En outre, les Comores, ont à travers cette action, élaboré une stratégie nationale sur l'enseignement supérieur.

#### **4.2. Secteurs hors concentration**

Au titre du PIN 8<sup>ème</sup> FED, Les actions qui étaient programmées pour le secteur « hors concentration » représentaient 20 % de l'enveloppe globale dont :

- *15% pour la coopération décentralisée par le biais d'un programme de micro réalisations ;*

Mais pour les raisons évoquées plus haut, qui ont entraîné une modification des objectifs du PIN, seul le programme micro-réalisations (PPMR) a été mis en oeuvre.

Le programme PPMR 8<sup>ème</sup> FED, d'un montant de 4 500 000 euros (presque le double du projet précédent) a démarré à la fin de l'année 2001. Les domaines prioritaires du projet sont : *L'éducation, La santé ; L'eau ; Les activités génératrices de revenus, Le renforcement des capacités.*

Ces domaines d'intervention répondent à l'une des actions prioritaires définies par le Gouvernement dans le cadre de la stratégie agricole, à savoir « l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations rurales ».

En 2003, 12 nouveaux projets ont été approuvés par les comités régionaux d'approbation (CRA) dans les 3 îles, tandis que 12 autres étaient en préparation pour un démarrage prévu en fin 2003-début 2004. En outre, 4 études ont été réalisées au cours de l'année 2003, en vue de préparer d'autres projets d'une envergure plus ou moins régionale. Il s'agit de :

- Eau potable pour la région SUD EST de la Grande Comores (10 à 12 projets),
- Ecotourisme pour la zone du parc marin de Mohéli (environ 10 projets),
- Eau potable pour le plateau de Djando à Mohéli,
- Electrification rurale, pour la région Lingoni-Moya à Anjouan.

On notera que, sur les 16 projets mis en œuvre en 2002, 15 ont été réceptionnés et 1 projet a été identifié, permettant d'engager la totalité des fonds alloués au programme. Il sera même nécessaire de trouver des ressources additionnelles pour mettre en œuvre la totalité de ces projets.

Dans le cadre de ce secteur « hors concentration », l'intervention de l'UE vise des actions de consolidation et de pérennisation des projets réalisés en vue de renforcer l'appropriation de ces réalisations par les communautés partenaires. Il s'agit surtout du renforcement des capacités en gestion et maintenance des ouvrages. Il convient de noter enfin, que la majorité des micro-projets réalisés (adduction d'eau et construction de salles de classes et centres culturels) sont en parfaite cohérence avec le secteur de concentration du 9<sup>ème</sup> FED qui est « l'Education ».

Par ailleurs, une base de données SIG a été réalisée au titre de ce secteur d'intervention. Celle-ci doit servir comme outil de planification pour définir les priorités d'intervention dans une localité ou une région donnée. A terme, cet outil de planification sera mis au service de l'ensemble des projets de développement et des partenaires opérant en Union des Comores.

Il convient de noter que dans l'ensemble, les communautés honorent leurs engagements et s'approprient des projets réalisés. La contribution moyenne de ces communautés dans les projets de développement local est estimée à 24,8 %.

Au titre du PIN 9<sup>ème</sup> FED, le secteur hors concentration retenu est « la Coopération Décentralisée ».

L'objectif visé est de consolider la démocratie sociale et participative, tout en accompagnant le processus de décentralisation et d'autonomie des îles.

Les principaux axes d'intervention retenus sont :

- *appui aux collectivités locales,*
- *appui aux initiatives de développement des acteurs décentralisés,*
- *contribuer aux projets inter-îles régionaux ;*

Pour la mise en oeuvre de ce secteur, un Bureau d'étude national a été recruté pour identifier un projet de renforcement des capacités des Acteurs Non Etatiques. Cette étude a été réalisée dans une approche participative et comportait également un volet formation des acteurs non étatiques sur le concept « Coopération Décentralisée » et sur la gestion du cycle de projet. L'engagement primaire du projet est de 79 900 euros, financé sur les ressources du 8<sup>ème</sup> FED. En outre une deuxième étude relative à l'identification d'un projet d'appui à la mise en place et au fonctionnement des collectivités locales (les communes), a été réalisée comme prévue en octobre/novembre 2003. Celle-ci est destinée à compléter la première étude sus mentionnée, en vue de rédiger la Proposition de Financement visant à engager les fonds pour le projet. Le rapport de l'étude est attendu en janvier 2004. Le montant total proposé pour le projet est de 5,5 millions d'euros dont 4 millions pour à imputer sur le 9<sup>ème</sup> FED et 1,5 millions à imputer sur les reliquats du 8<sup>ème</sup> FED, pour supporter un volet « gestion de déchets » par les administrations communales à mettre en place. L'étude qui a coûté 23.966 euros a été financée sur les ressources du 9<sup>ème</sup> FED.

Il faut rappeler qu'en plus de ce programme à financer les ressources du 9<sup>ème</sup> FED, plusieurs actions sont mise en oeuvre en faveur des acteurs non étatiques (ANE), mais ne sont pas budgétisées comme activités spécifiques, puisqu'elles sont intégrées dans des projets et programmes en cours d'exécution (construction des magasin-citernes par le projet DECVAS, les projets de développement communautaires regroupant des associations ou organisations de la société civile du PPMR, appui au GIE la Maison des Epices etc....).

#### **4.3 Autres instruments :**

##### **4.3.1 BEI**

Le volet principal des interventions de la BEI concerne l'appui à la réalisation de projets privés de petite ou moyenne dimension dans les secteurs de l'industrie, de l'agro-industrie, du tourisme, des transports et des services connexes, et se fait à travers deux lignes de crédit qui sont **suspendues** par le fait que les conditions préalables émises par la BEI, avant tout renouvellement, n'ont pas été remplies.

##### **2ème volet des interventions de la BEI aux Comores : prêt de 1 million d'Euros**

Pour faire face à ses problèmes de fourniture d'énergie, en juin 1997, les Comores négocient et obtiennent de la BEI un prêt de **un million d'Euros** pour financer l'acquisition du Groupe électrogène G6 et son installation, y compris les travaux de génie-civil et électrique requis.

Six ans après, le Groupe G6 n'a toujours pas été livré et la BEI n'a versé que 448 498 Euros, soit 45% du montant accordé.

Ainsi, le Pays continue à vivre de sérieuses difficultés énergétiques, et l'Etat, dans un contexte financier difficile, n'arrive plus à se substituer à la Comorienne de l'Eau et de l'Electricité (CEE) pour poursuivre le remboursement de la dette auprès de la BEI.

Entre-temps, le contrat d'affermage concédé à Vivendi a été dénoncé, au vu des performances de celle-ci.

En novembre 2003, en vue de trouver une solution acceptable et supportable à cette situation complexe, les autorités ont pris l'initiative de rencontrer la BEI pour rechercher les voies et moyens de résoudre les difficultés présentes, entre autres :

- Connaître les raisons de la non-livraison du G6 par l'entreprise Henri Fraise,
- Obtenir de la BEI une formule d'allègement de pression de la dette (moratoire ou rééchelonnement), compte tenu des circonstances et de la situation financière difficile du pays.

Selon la Banque, rien n'autorise l'Entreprise H.Fraise à refuser ou à différer la livraison du G6, suivant le contrat passé avec cette entreprise. En effet, les 45% correspondant aux 2 premières tranches (20% et 25%) sont versés ; par conséquent le G6 devait être déjà livré.

Il faut aussi noter que la 2<sup>ème</sup> tranche devait intervenir après la réception provisoire du G6 et que la BEI n'a jamais reçu le justificatif du paiement. C'est une des raisons de la suspension des déboursements par la BEI.

En l'état actuel de la situation et compte tenu de tous les éléments à disposition, les interlocuteurs de la BEI estiment qu'il serait inopportun, et en tout cas prématuré, de proposer immédiatement l'ouverture d'une renégociation de la dette, d'autant qu'aucun remboursement n'a encore été effectué sur les arriérés cumulés estimés à 155 000 Euros. Toutefois, les deux parties, tout en reconnaissant la complexité de la situation, se sont félicité de la reprise fructueuse du dialogue et s'engagent à tout mettre en œuvre pour trouver une issue conforme aux intérêts bien compris de toutes les parties en présence.

#### **4.3.2. Accord de pêche CE/Comores**

Le dernier protocole de l'accord fixant les possibilités de pêche accordées à la communauté et la contrepartie financière, couvre la période de février 2001 à février 2004. La contrepartie financière s'élève à 350 250 euros par an dont environ 60% (210 250 euros) sont destinés au financement des actions de développement.

Ce protocole prévoit également, des dispositions concernant les formalités relatives à la demande et à la délivrance de licences de pêche ; les déclarations des captures et décompte des redevances dues par les armateurs, l'inspection et le contrôle, les observateurs, la communication de l'entrée et de la sortie des navires communautaires, dans la zone de pêche des Comores, les transbordements et la procédure, en cas d'arraisonnement.

Le niveau d'utilisation de l'accord (en licences et en tonnes de captures) est très élevé : environ 80% pour les thoniers senneurs et 100% pour les palangriers de surface.

D'une manière générale, l'exécution du protocole n'a pas posé des problèmes jusqu'à ce jour, malgré la situation d'instabilité politique du pays.

#### **4.3.3. STABEX**

##### ➤ **COM STABEX 91/92/93 :**

Le COM STABEX 91/92/93 porte sur des actions d'appui aux opérations des filières de rente, principalement sur les filières vanille et ylang-ylang, ainsi que sur l'appui à la diversification d'autres essences (girofle, huiles essentielles).

En 2003, les reliquats du stabex 91/92/93 ont fait l'objet d'un avenant qui doit servir essentiellement à consolider les acquis du projet PAFR clôturé en 1999, notamment :

- Mise en service du laboratoire annexe d'Anjouan ;
- Opération de reboisement à Anjouan... ;

##### ➤ **COM STABEX 96/97 :**

Ce Cadre d'Obligation Mutuelle (COM) a été signé en octobre 2000 pour un montant de 4 890 000 Euros et avec comme objectifs principaux de :

- Améliorer les conditions de production et la qualité des produits de rente ;
- Restaurer la performance et la compétitivité dans un cadre libéral et privatisé ;
- Renforcer les organisations professionnelles, dans le sens de la responsabilisation
- Appuyer ou aider au désenclavement des zones de production.

En septembre 2001, 6 protocoles spécifiques ont été signés pour la mise en œuvre de ce COM Stabex 96/97.

#### **1. Protocole « Route »**

Ce protocole a permis le financement de la route Sidjou – Idjikoundzi d'une longueur de 8,950 km dont l'objectif est de désenclaver les 5 villages de la région Dimani pour un montant de **1 339 071 Euros**. Les travaux ont démarré en mai 2002 pour 12 mois.

Cette route va permettre à la population d'évacuer leurs produits vers les marchés urbains, mais aussi de pouvoir accéder facilement aux infrastructures collectives de bases telles que les hôpitaux et les établissements scolaires, et ce, en toute sécurité.

De ce fait, la construction de la route Sidjou – Idjikoundzi est en cohérence avec le cadre d'intervention du 9<sup>ème</sup> FED, en ce sens qu'elle favorise la viabilisation de la zone désenclavée et facilite l'accès des enfants aux établissements scolaires.

La réception technique provisoire prévue en fin mai 2003 a été faite le 21 juin 2003 ; et suivi de l'inauguration officielle, en présence du Chef de l'Etat, le 26 juillet 2003.

## **2. Protocole « Maison des Epices des Comores » GIE**

Ce protocole concerne la mise en place du GIE « La Maison des Epices des Comores », reconnu comme interlocuteur de « premier rang », pour la mise en œuvre de COM STABEX 96/97. Il a également un rôle important d'interface et de catalyseur, dans la mise en œuvre des autres protocoles (vanille, ylang, diversification, appuis transversaux, ...).

Le Secrétariat Exécutif du GIE a été mis en place, au début de l'année 2002. Mais suite aux difficultés de fonctionnement constatées, le Secrétariat Exécutif a été remplacé par une Cellule d'Appui Conseil (CAC) du GIE, suite à une décision du Comité de pilotage.

La CAC du GIE, mise en place au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2003, a consacré ses activités au lancement de la stratégie participative à travers l'appui à l'organisation des Antennes et ce, pour s'adapter à la nouvelle architecture institutionnelle des Comores et donner plus de responsabilités aux antennes, dans les îles.

Plusieurs missions (de suivi – appui – conseil et de formations) sont réalisées au bénéfice des trois îles et ont contribué au renforcement, d'une part, des compétences des équipes en place et d'autre part, à l'évaluation des activités conduites en partenariat avec les associations.

Une mission diagnostic et d'harmonisation des textes régissant des associations s'est déroulée en 2003.

Les constats opérés décèlent à la fois des aspects maîtrisés et bon nombre d'éléments à améliorer, liés à l'organisation et au fonctionnement des associations.

L'évolution de l'implication des associations est sensible. Certes, des attitudes attentistes persistent ; des comportements de requêtes perdurent ; mais force est de constater que des associations commencent à changer de relations avec les antennes. Elles parlent plus facilement et concrètement de leurs activités ; les membres s'expriment de plus en plus sur leurs actions, ce qui est le signe que la stratégie participative commence à porter ses fruits.

## **5. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES SUIVANTES**

Aucun changement de stratégie n'est prévue dans le cadre de la Revue à Moyen Terme qui confirmerait donc la concentration de l'aide dans le secteur EDUCATION. Suite aux études entreprises durant l'année 2003 la proposition de financement pour le programme d'appui à l'éducation, à hauteur de € 16m, devra être finalisée dans le premier trimestre 2004 après accord des différentes parties prenantes et avec lesquelles des discussions étaient toujours en cours à fin 2003.

La proposition de financement pour le secteur hors concentration du 9<sup>o</sup> FED, pour un programme de coopération décentralisée d'un montant de € 4m, a été finalisée mais devra être révisée pour compter dans le même programme l'utilisation des reliquats et des désengagements des FED antérieurs. Une proposition d'utilisation de ces reliquats FED en

hors concentration a été présentée par la Cellule d'Appui à l'ON et fera probablement l'objet de discussions lors du Revue à Moyen Terme.:

<b>Reliquats FED 6,7,8 :</b>	
Indemnisation COLAS	€ 2
Appui à la gestion des déchets solides	€ 1,50
Microprojets infrastructures de développement	€ 2
Réhabilitation et équipement des bâtiments devant abriter les parlements des îles autonomes	€ 2
Facilité de coopération technique et prolongation CA-ON	€ 1,50
total	€ 9

COOPERATION ENTRE  
L'UNION EUROPEENNE  
ET  
L'UNION DES COMORES  
**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**  
**2003**  
**CONCLUSIONS**



## **I Analyse globale du pays :**

L'Union des Comores, Ngazidja (Grande Comore), Ndzuani (Anjouan) et Mwali (Mohéli) compte une population de 560 442 habitants pour une surface de 2 236 km<sup>2</sup>.

Avec un PIB de 516,5\$ par habitant en 2003 (estimations : 582\$ pour 2004)<sup>3</sup>, qui croît plus lentement que la population (croissance du PIB/par habitant : -0,6% en 2003 et -0,8% en 2004), le pays est un des plus pauvres de la planète. Son économie est structurellement défavorisée par l'isolement géographique, l'exiguïté des marchés intérieurs mais aussi par le poids de la dette extérieure (78,7% du PIB en 2003, 75% en 2004<sup>4</sup>). L'économie est fortement tributaire de ses importations (produits pétroliers, riz, viande) et du cours mondial des produits de rente (vanille, Ylang Ylang, clous de girofle) qui constituent ses principales sources de revenus avec les transferts de la diaspora comorienne en France (entre 20 et 30 millions d'€ par an). L'inflation est estimée à 4% l'an en 2004.

L'économie comorienne a souffert en 2004 de l'augmentation des produits pétroliers et de la chute vertigineuse du cours mondial de la vanille qui ont détérioré le solde de sa balance commerciale (déficit de 21,3 millions d'€ en 2003 et 25,5 millions d'€ en estimations sur les 6 premiers mois de 2004) et ce malgré la hausse des exportations. L'Etat accuse plusieurs mois d'arriérés pour le paiement des salaires des fonctionnaires ce qui suscite de fortes tensions sociales. Des négociations ont été entamées avec le FMI qui a accepté de lancer un programme de surveillance de 12 mois à compter du 1/01/05 pouvant ouvrir la voie à une initiative PPTE d'allègement de la dette. Cette surveillance devrait s'accompagner d'une politique de stabilisation macro-économique qui implique notamment une réforme fiscale ainsi que des réformes structurelles et des privatisations.

Ce programme n'a pu démarrer qu'avec la normalisation de la situation politique marquée précédemment par l'instabilité. En effet, l'archipel des Comores a subi, depuis son indépendance en 1975, une vingtaine de coups d'états répétitifs et une crise séparatiste avec la sécession en 1997 de l'île d'Anjouan. Le pays poursuit, depuis les accords de réconciliation signés à Fomboni en février 2001, un processus de transition vers la réconciliation nationale. La mise en place des nouvelles institutions (conformément aux accords de Moroni de décembre 2003 portant sur les dispositions transitoires) a été concrétisée par des élections législatives au niveau de l'Union ainsi que des îles autonomes en mars et avril 2004 puis par l'installation de l'assemblée fédérale de l'Union (dans laquelle l'opposition a gagné les 2/3 des sièges) En juillet 2004, un nouveau gouvernement de l'Union

---

<sup>3</sup> Source: FMI, *Staff-monitored program, février 2005*.

<sup>4</sup> En diminution du fait de la baisse des taux d'intérêt ainsi que d'un recours moindre du pays aux emprunts

a été formé avec des représentants des îles sauf la Grande Comore qui a refusé d'y participer, suivi par la constitution d'une Cour Constitutionnelle en septembre. Cette normalisation a été cependant rendue difficile par le conflit sur la répartition des compétences non résolu par la nouvelle Constitution et qui a donné lieu à un bras de fer entre les entités autonomes et l'union au sein de l'Assemblée Nationale tout au long du deuxième semestre 2004.

La réussite de ce processus qui devrait s'achever avec l'adoption des lois organiques est essentielle pour ce petit pays qui fait partie des plus pauvres de la planète. Elle est la condition de la reprise de l'aide financière de nombreux bailleurs de fonds. Ainsi la relance de la coopération entre la France et les Comores trouve-t-elle sa concrétisation dans l'organisation d'une commission mixte franco-comorienne en avril 2005.

## **II Pauvreté : état des lieux**

Les Comores restent un des pays les moins avancés en terme de développement humain. Avec un indice de développement humain d'une valeur de 0,530 les Comores se place au 136<sup>e</sup> rang mondial<sup>5</sup>. L'incidence de la pauvreté est estimée à 54,7% de la population avec des seuils dépassant 60% pour les îles d'Anjouan et Mohéli<sup>6</sup>. Les ressources allouées par l'Etat à l'éducation et la santé sont trop faibles pour susciter une amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Les indicateurs du *Millennium Development Goals* (MDG) montrent cependant une évolution globalement positive avec une baisse de la mortalité infantile et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, une augmentation du taux de scolarisation et de la parité fille/garçon (taux nets de scolarisation de 73% en 2002-2003 et 66,4% pour les filles contre respectivement 56,2% et 52,3% pour les filles en 2000-2001).

Du fait de la pauvreté et de la croissance démographique forte, l'environnement est fortement menacé par la déforestation, l'extraction de sable et de coraux, la sur-pêche par des moyens illégaux, la pollution par les eaux usées et les déchets solides ainsi que l'urbanisation anarchique qui sont autant de freins au développement du tourisme classé prioritaire par le gouvernement.

Le plan d'action à moyen terme du gouvernement pour la période 2005-2007 prévu par le DSRP envisage cependant 5 domaines d'actions stratégiques pour réduire la pauvreté et atteindre à terme les objectifs du Millénaire : (1) poser les bases d'un développement économique durable, (2) stimuler le secteur privé, (3) développer le secteur agricole, (4) renforcer la bonne gouvernance, la justice et la sécurité, (5) développer le capital humain. L'accord avec le FMI prévoit de surcroît que les dépenses pour les secteurs sociaux ne seront

---

<sup>5</sup> Human Development report 2003, PNUD.

<sup>6</sup> DSRP, document intérimaire, juin 2003.

pas gelées, malgré la rigueur budgétaire. Un processus de mise à jour du DSRP en vue d'une conférence des bailleurs de fonds des Comores est initié pour l'année 2005.

### **III Les résultats et les perspectives**

#### **7<sup>ème</sup> FED**

En ce qui concerne le 7<sup>ème</sup> FED, le projet DECVAS- 7 ACP COM 21-relatif au secteur de concentration « développement et valorisation du secteur rural »-a terminé ses activités fin mars 2004 mais est encore en cours de clôture. L'évaluation finale est très satisfaisante et montre que le projet a atteint ses objectifs (amélioration de la sécurité alimentaire grâce à l'augmentation des productions vivrières et la structuration des filières). Seul le volet cocotier n'a pu être réalisé du fait de l'apparition de la maladie du cocotier.

#### **8<sup>ème</sup> FED**

A la suite de la perte de la tranche de 30% de l'enveloppe allouée au titre du PIN- 8<sup>ème</sup> FED, les objectifs du PIN ont été modifiés et une partie des programmes prévus n'ont pas été financés. D'autres projets non programmés initialement ont été mis en œuvre. Seuls deux projets sont encore en activité les autres étant soit clôturés soit en phase de clôture.

Le projet pluriannuel de micro-réalisations -8 ACP COM 9- financé sur le secteur hors concentration a fait l'objet d'un avis positif lors de son évaluation en février 2004 et, malgré des ralentissements liés au changement d'assistant technique et à sa restructuration interne, poursuit la mise en œuvre de ses activités dans le cadre de son dernier DP avant la clôture du projet. Ainsi 24 micro projets ont déjà été réalisés et 23 sont prévus dans les domaines de l'adduction d'eau, la construction de salles de classes, les infrastructures sociales et l'éco-tourisme

Le projet de Cellule d'appui à l'ordonnateur national 8 ACP COM 18 : CA ON qui vise à renforcer les capacités institutionnelles des services de l'ON dans la gestion, la planification et la mise en œuvre des projets de développement financés par l'aide de l'Union Européenne a été renforcé d'une assistance technique internationale en juillet 2004.

#### **9<sup>ème</sup> FED**

##### *Enveloppe A :*

Le PIN 9<sup>ème</sup> FED a bénéficié d'une enveloppe A de 16 M€. Le secteur de concentration retenu est l'éducation et ce choix n'a pas été modifié lors de la revue à mi parcours. Le

montant proposé pour ce projet est de 16 M€ soit 80% de l'enveloppe A. La dernière version, plusieurs fois remaniée, de la proposition de financement a été soumise au siège et devrait passer devant le comité FED d'avril 2005. Ce projet vise à améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs –afin qu'ils soient adaptés aux besoins socio-économiques du pays- à travers l'appui à la politique sectorielle du gouvernements. Il prévoit un appui institutionnel, des actions de formations, des réhabilitations/constructions et des équipements pour l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, technique et professionnel. .

Le PIN 9ème FED prévoit d'allouer 20% de l'enveloppe A (4 M€) au secteur hors concentration, à savoir la Coopération décentralisée. A ce budget se sont ajoutés 6,25 M€ de reliquats des FED antérieurs, qui ont occasionné des délais dans la préparation de la proposition de financement qui devrait être finalisée mi 2005. Elle prévoit un appui à la décentralisation, aux initiatives de développement locales (notamment dans le domaine de la gestion des déchets) ainsi qu'un soutien aux organisations de la société civile dans le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance.

### *Enveloppe B*

Sur les 7,3M € dont est dotée l'enveloppe B, 0,4 M € ont été engagé pour la contribution de la Facilité Paix et 1,8M € attribué pour le Fonds Fiduciaire crée pour appuyer la mise en oeuvre de l'accord sur les dispositions transitoires aux Comores. Une convention de contribution de 1 740 375 € a été signée avec le PNUD qui gère ce fond.

Une requête de mobilisation de l'enveloppe B à hauteur de 1,9 M€ pour la réhabilitation des infrastructures endommagées à la suite des cyclones Gafilo et Elita a été présentée par les autorités comoriennes A la suite d'une mission de la DCE, il apparaît que 3,1 M € seront nécessaires et l'ON va donc transmettre une requête d'augmentation de l'enveloppe.

Les requêtes des Comores pour une utilisation de l'enveloppe B pour un programme de lutte contre la maladie des cocotiers ont reçu un avis négatif de Bruxelles car ce projet prévoyait une recherche action non comptable avec les critères d' »urgence » de l'enveloppe B.

Les Comores ont par ailleurs bénéficié, sous différents cadres d'obligations mutuelles, de ressources importantes (5,6 M € sur le COM Stabex 96-97) qui ont permis d'améliorer les conditions de production et la qualité des produits de rente (vanille et ylang ylang), d'appuyer la diversification (girofle, huiles essentielles), renforcer les organisations professionnelles et aider au désenclavement des zones de production. Un nouveau COM (stabex 99 et reliquats

92-93) a été préparé et afin de poursuivre les activités du GIE-Maison des Epices jusqu'au 31/12/2007.

Le pays affiche de mauvais résultats en ce qui concerne l'évaluation de ses performances financières (des retards dans la mise en œuvre, 10,22 ans en moyenne pour achever les engagements au 31/12/2003 selon les conclusions de la revue à mi-parcours 2004) qui sont en partie imputables à l'instabilité politique, l'arrêt de la coopération communautaire entre 2000 et 2002 et la fermeture du bureau de la DCE en 2002. Le renforcement de la CA ON et le détachement d'une ALAT de la DCE à Moroni depuis Août 2004 devraient permettre d'accélérer la mise en œuvre des projets. Les projets en cours ont cependant des résultats encourageants et tangibles. La revue à mi-parcours organisée avec une large participation des organisations de la société civile, a d'ailleurs, au vu de ces circonstances spécifiques et pour éviter les dangers de l'isolement (pauvreté, conflits, terrorisme), jugé la performance suffisante, et proposé le maintien de l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED et de la stratégie, avec une mention particulière à l'appui des capacités institutionnelles. Les participants à la réunion de l'équipe pays du 7 mai 2004 ont considéré que la stratégie de réponse était adéquate et ont également fait la recommandation que l'enveloppe A ne soit pas modifiée, compte tenu de la performance jugée suffisante et des perspectives favorables, y compris au niveau des progrès attendus dans la capacité d'absorption. Le solde de l'enveloppe B est considéré comme suffisant pour couvrir les requêtes en cours. La mission présente lors de la présentation de revue à mi-parcours de février 2005 a d'ailleurs été informée de la volonté du gouvernement de transmettre une requête d'utilisation de l'enveloppe B pour couvrir les pertes liées à la chute du cours mondial de la vanille. La revue à mi-parcours a également souligné la nécessité de mettre l'accent sur le renforcement du dialogue, de la consultation et de la participation de la société civile. Le projet de coopération décentralisée 9<sup>ème</sup> FED répond à ces préoccupations ainsi qu'à celle d'une consolidation des institutions politiques. Il a par ailleurs été suggéré lors du RAC 2003 de soutenir l'intégration économique régionale des Comores afin d'éviter sa marginalisation et faciliter son insertion dans l'économie mondiale. Dans cette optique un expert du Commonwealth devrait être affecté auprès du ministère du Commerce pour une période de 6 mois sur financement FED 9, coopération UE-Région AFOA. Une coordination avec les actions entreprises dans le Cadre Intégré est également initiée par la DCE.

COOPERATION  
Union européenne - Union des Comores

**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**

**2003**

**Volume II : ANNEXES**

## ANNEXES

1. Cadre d'intervention
2. Chronogramme des activités
3. Calendrier indicatif des engagements et des décaissements
  - 3.a projets en cours
  - 3.b nouveaux engagements individuels
  - 3.c nouveaux engagements globaux
  - 3.d pipeline 2003-2007
4. Situation financière 9<sup>ème</sup> FED
5. Situation financière 8<sup>ème</sup> FED
6. Situation financière 7<sup>ème</sup> FED
7. Situation financière 6<sup>ème</sup> FED

TABLEAU A

## CADRE D'INTERVENTION DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

	<b>Indicateurs de performances (spécifiques et quantifiables)</b>	<b>Sources de contrôle</b>	<b>Hypothèses</b>
<p><b><u>Objectifs sectoriels nationaux à long terme</u></b></p> <p><b>Améliorer le rendement du système</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux de scolarisation augmentés</li> <li>▪ Corps enseignant et pédagogique diplômé augmentés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport de la direction de la planification MEN</li> <li>▪ Rapport du recensement général de la population</li> <li>▪ Procès verbaux des examens de sortie</li> <li>▪ Dossiers d'affectation</li> <li>▪ Rapports d'évaluation interne</li> </ul>	<p>Volonté politique</p> <p>Stabilité politique</p> <p>Calendriers scolaires respectés</p>
<p><b><u>Objectif de l'intervention</u></b></p> <p><b>Développer un système éducatif de qualité en promouvant son accessibilité à l'ensemble de la population comorienne</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Population scolarisée augmentée de X à Y %</li> <li>▪ Taux de réussite aux examens augmentés</li> <li>▪ Pourcentage de filles terminant leurs études de X à Y%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport Direction de la Planification MEN</li> <li>▪ PV des examens</li> <li>▪ Rapports d'évaluation interne</li> <li>▪ Recensement général de la population</li> </ul>	<p>Calendriers scolaires respectés</p> <p>Stabilité politique</p> <p>Bonne adhésion de la population</p> <p>Evolution significative du statut social de la fille</p>
<p><b>Résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacités d'accueil augmentées</li> <li>▪ Qualité de l'apprentissage améliorée</li> <li>▪ Encadrement pédagogique amélioré et capacités de planification de l'éducation améliorées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salles de classe, écoles, collèges, lycées construits et/ou réhabilités</li> <li>▪ Mobilier scolaire fabriqué et installé</li> <li>▪ Supports pédagogiques acquis</li> <li>▪ Bibliothèques mises en place et équipées</li> <li>▪ Services de bibliobus opérationnels</li> <li>▪ Laboratoires équipés</li> <li>▪ Elèves formés à l'informatique et aux NTC</li> <li>▪ Nombre d'instituteurs, professeurs et Directeurs d'école formés/recyclés</li> <li>▪ Inspecteurs et conseillers pédagogiques régionaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procès verbaux de réception</li> <li>▪ Rapports d'Inventaires</li> <li>▪ Rapports de rentrées des Chefs d'Etablissement</li> <li>▪ PV des examens</li> <li>▪ Fichier des agents de la Fonction</li> </ul>	<p>Stabilité politique</p> <p>Volonté politique</p> <p>Implication effective des communautés, notamment les organisations non étatiques, dans la mise en œuvre du Programme</p> <p>Une coordination effective de toutes les interventions</p>



<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion communautaire autonomisée</li> <li>▪ Disparités de genre réduites</li> <li>▪ Structures de formations mises en place</li> <li>▪ Jeunes insérés dans les filières techniques et professionnelles</li> <li>▪ Système d'enseignement universitaire consolidé</li> <li>▪ Adultes sensibilisés et alphabétisés</li> <li>▪ Formations itinérantes mises en place</li> </ul>	<p>formés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structures de collecte d'information et de suivi/évaluation opérationnelles</li> <li>▪ Conseils d'école/d'établissement constitués et opérationnels</li> <li>▪ Latrines et points d'eau construit dans les écoles</li> <li>▪ Femmes dans les conseils d'école/d'établissement</li> <li>▪ Taux de scolarisation des filles augmenté</li> <li>▪ Filières de formations techniques développées</li> <li>▪ Cellules d'accueil et d'orientation mises en place</li> <li>▪ Conseillers d'orientation formés</li> <li>▪ Institutions de formation post-bac renforcées/réhabilitées et équipées</li> <li>▪ Implantation de l'enseignement à distance post-bac</li> </ul>	<p>Publique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport d'évaluation interne du MEN</li> <li>▪ PV de réunions des conseils d'établissement</li> <li>▪ PV d'enquêtes auprès des bénéficiaires</li> </ul>	<p>des différents programmes d'appui à l'éducation</p> <p>Très bonnes relations entre le Ministère de l'Education et les autres Ministères techniques concernés.</p>
--	---	--	--

**Union européenne - Union des Comores**

**RAPPORT ANNUEL CONJOINT 2003**

**CHRONOGRAMME DES ACTIVITES**

Activités	Montant (millions euros)	Identification	Fin d'instruction	Décision de financement
FED 9 Secteur de concentration "EDUCATION"	€ 16	2004/4	2004/6	2004/12
FED 9 Hors-Concentration "Coopération décentralisée"	€ 4	2004/6	2004/9	2005/3

<b>Reliquats FED 6,7,8 :</b>				
Indemnisation COLAS	€ 2	2004/3	2004/3	2004/4
Appui à la gestion des déchets solides	€ 1,50	<b>A DISCUTER LORS DE LA REVUE A MOYEN TERME 2004</b>		
Microprojets infrastructures de développement	€ 2			
Réhabilitation et équipement des bâtiments devant abriter les parlements des îles autonomes	€ 2			
Facilité de coopération technique et prolongation CA-ON	€ 1,50			
total	€ 9			



Comoros			FORECAST 2004						FORECAST 2005								
			1 <sup>st</sup> Semester		2 <sup>nd</sup> Semester		TOTAL		Payments 2004 estimation risk factor			1 <sup>st</sup> Semester		2 <sup>nd</sup> Semester		TOTAL	
YEAR	Accounting number (global commitment)	Title New Individual Commitment	Amounts in €						Amount in Euro								
Global commit			indiv. commit A	payments B	indiv commit C	payments D	indiv commit A+C	payments B+D	Low L	Medium M	High H	indiv commit A	payments B	indiv commit C	payments D	indiv commit A+C	payments B+D
									B+D= L+M+H								
<b>Total ongoing new individual commitments and payments</b>			<b>745 000</b>	<b>265 000</b>	<b>0</b>	<b>160 000</b>	<b>745 000</b>	<b>425 000</b>	<b>265 000</b>	<b>60 000</b>	<b>100 000</b>	<b>300 000</b>	<b>275 000</b>	<b>0</b>	<b>175 000</b>	<b>300 000</b>	<b>450 000</b>
<b>2003 8ACP COM18</b>																	
		2003 8ACP COM18 AT internationale long terme	420000	100000		50000	420000	150000	100000	50000			75000		75000		150000
		2003 8ACP COM18 Devis programme 2004	300000	150000		100000	300000	250000	150000		100000		50000				50000
		2003 8ACP COM18 Devis programme 2005										300000	150000		100000	300000	250000
<b>2003 9ACP COM 2</b>																	
		2003 9ACP COM 2 AT programme coop decentr	25000	15000		10000	25000	25000	15000	10000							

Comoros		FORECAST 2004																	FORECAST 2005					Comments
		Amount in €				1 <sup>st</sup> Semester		2 <sup>nd</sup> Semester		TOTAL		Payments 2004 estimation risk factor			1 <sup>st</sup> Semester		2 <sup>nd</sup> Semester		TOTAL					
		Title Project (Global Commitment)	Month 2004	Amount	RISK	indiv comm A	payments B	indiv comm C	payments D	indiv comm A+C	payments B+D	Low L	Medium M	High H	indiv comm A	payments B	indiv comm C	payments D	indiv comm A+C	payments B+D				
<b>TOTAL</b>		30 500 000			0	0	2 200 000	2 100 000	2 200 000	2 100 000	2 000 000	0	100 000	4 150 000	965 000	3 200 000	2 690 000	7 350 000	7 350 000					
Prog d'appui à l'éducation nationale	December	16 000 000	H																	No need to increase the budget according to NAO				
Start-UP WP	January 2005													300 000	150 000		150 000	300 000	300 000					
AT contract	June 2005													2 000 000			600 000	2 000 000	600 000					
WP1	July 2005															3 200 000	1 600 000	3 200 000	1 600 000					
Contentieux COLAS	July 2004	2 000 000	M																	Current etsimation 1.6Mio Euro but highered by 350000 for interest rates until the FA will be in place. (FV/ED: Note will be sent to Brussels asking for clearer statement and agreement to amount proposed by Del)				
Indemnisation	September 2004					2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000														
Programme de coopération décentralisée y inclus les déchets solides et des microréalisation)	2nd Semester	11 300 000	H																	Follows previous project which should be prolonged by 1 year; Decentralised cooperation; note de fin de mission consultatnt reçu; PF not yet established. (FB: Proposal will be sent 3/2004)				
Start-UP WP	November 2004					200 000	100 000	200 000	100 000			100 000			100 000					100 000				
AT contract	March 2005													700 000	140 000		90 000	700 000	230 000					
WP 1	March 2005													1 150 000	575 000		250 000	1 150 000	825 000					
Trustfund	January 2005	P.M.	H																	Contribution to stability between 1-3 M Euro (pm). Now finalised under B envelope.				
Cellule d'appui a l'ordonnateur national; follow-up of 8 COM 18		1 200 000	H																	Preparation of 10th EDF				

NB: PIN 9ème FED 20000000 + B+ reliquats

## Comoros

AIDCO Unit	Task Manager	EDF or LB	Title of Project	2003	2004	2005	2006	2007	Total 2003 - 2007	Comments
C5	Bourdeaux P.	9A	Prog d'appui à l'éducation nationale	0	16 000 000	0	0	0	16 000 000	
C4	Larose C.	9A	Prog de coopération décentralisée	0	11 300 000	0	0	0	11 300 000	Qualité insuffisante de l'étude de faisabilité- Relance d'un étude complémentaire
C7	Hamann G	9A	Contentieux COLAS	0	2 000 000	0	0	0	2 000 000	Règlement litige
C4	Larose C.	9A	Cellule d'appui	0	1 200 000	0	0	0	1 200 000	
C7	Hamann G	9A	Trust Fund - stability		pm	0	0	0	0	
<b>TOTAL</b>				0	30 500 000	0	0	0	30 500 000	

COUNTRY: COMOROS EDF 9							
SITUATION : 31/12/2003							
Accounting N°	Project title	GFC [ 1 ]	IFC [ 2 ]	% [2] / [1]	Paid [ 3 ]	% [3] / [1]	Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems
		-	-	-	-	-	<b>TOTALS</b>
				-		-	
				-		-	
				-		-	
				-		-	

COUNTRY: COMOROS EDF 9					AMOUNT in EUROS
SITUATION : 31/12/2003			% of NIP	% of GFC	
[ A ]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[ A ]			20 000 000
	Indicative Programme				20 000 000
	Transfers and top-ups				-
[ B ]	GFC : Global Financial Commitments	[ B ]	0,00%		-
[ C ]	IFC : Individual Financial Commitments	[ C ]	0,00%	-	-
[ D ]	PAYMENTS	[ D ]	0,00%	-	-
[ E ]	Uncommitted balance	[ A ] - [ B ]	100,00%		20 000 000
RAL/RAC/RAP	RAL (reste à liquider)	[ B ] - [ D ]	0,00%	-	-
TOTAL	RAC (reste à contracter)	[ B ] - [ C ]	0,00%		-
	RAP (reste à payer)	[ C ] - [ D ]	0,00%		-

COUNTRY: COMOROS EDF 8							
SITUATION : 31/12/2003							
Accounting N°	Project title	GFC [ 1 ]	IFC [ 2 ]	% [ 2 ] / [ 1 ]	Paid [ 3 ]	% [ 3 ] / [ 1 ]	Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems
		12 265 990,00	7 778 197,31	63,41%	6 091 846,47	49,66%	TOTALS
8ACP COM 4	Accès maritime Mohéli	1 860 000,00	1 840 553,69	99%	1 840 553,69	99%	A Closure request sent to Bxl
8ACP COM 8	Appui au processus électoral aux Comores	1 990 000,00	1 982 742,62	100%	1 624 004,80	82%	D Deux engagements ouverts dont UNDP EUR 1950313 reste solde de 358 313 à payer
8ACP COM 9	Programme pluriannuel de micro-réalisations	4 500 000,00	2 488 136,00	55%	1 569 758,97	35%	Ordre de recette traités.
8ACP COM 11	Etude sur l'exploitation des matériaux de substitution	100 000,00	93 800,00	94%	64 420,41	64%	B Contrat avec Rhein Rhur Ingenieurs ouvert le 19/02/2002, solde à payer de EUR 29 379 sur EUR 93 800
8ACP COM 12	Gestion des déchets solides	1 830 000,00	985 115,00	54%	626 001,50	34%	En cours. Contrat avec Hydroplan
8ACP COM 13	Audit - Projet appui PME	25 162,00	25 162,00	100%	25 162,00	100%	Clôturé
8ACP COM 14	Appui à la télévision nationale (* 7 COM 45)	52 489,00	annexe 05	#VALUE!	50 976,01	97%	C Devis unique HORS-DELAIS au 24/7/02 puis avenant au 25/10/02.Un paiement AVANCES comptabilisé au 13/8/02 pour EUR 26 244 soit KMF 12 911 533
8ACP COM 15	Mission expert dialogue politique	13 990,00	-	0%	-	0%	A A clôturer
8ACP COM 16	AT suivi contentieux Colas (Route Mutsamudu)	50 000,00	29 788,00	60%	23 830,40	48%	C Contrat SAFEGE EUR 29 788 dont EUR 23 830 payé en tant que AVANCES (80%). Vérifier si rapport reçu et quelle suite à donner.
8ACP COM 17	Accomp. Part. non étatiques dans renforcement capacité acteurs société civile	79 900,00	79 900,00	100%	72 090,65	90%	C Contrat avec "Bureau Comorien de Conseil" pour EUR 79 000. Paiement unique de EUR 10 406 effectué comme AVANCES (KMF 5 119 712).
8ACP COM 18	Cellule d'appui à l'ON (CA/ON)	1 684 449,00	174 000,00	10%	119 090,69	7%	En cours
8ACP COM 19	Recensement général de la population et de l'habitat	80 000,00	79 000,00	99%	75 957,35	95%	En cours

COUNTRY: COMOROS EDF 8					
SITUATION : 31/12/2003					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
[ A ]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups	[ A ]			19 250 000
	Indicative Programme				19 250 000
	Transfers and top-ups				-
[ B ]	GFC : Global Financial Commitments	[ B ]	63,72%		12 265 990
[ C ]	IFC : Individual Financial Commitments	[ C ]	40,41%	63,41%	7 778 197
[ D ]	PAYMENTS	[ D ]	31,65%	49,66%	6 091 846
[ E ]	Uncommitted balance	[ A ] - [ B ]	36,28%		6 984 010
RAL/RAC/RAP	RAL (reste à liquider)	[ B ] - [ D ]	32,07%	50,34%	6 174 144
TOTAL	RAC (reste à contracter)	[ B ] - [ C ]	23,31%		4 487 793
	RAP (reste à payer)	[ C ] - [ D ]	8,76%		1 686 351



COUNTRY: COMOROS EDF 7							
SITUATION : 31/12/2003							
Accounting N°	Project title	GFC [ 1 ]	IFC [ 2 ]	% [ 2 ] / [ 1 ]	Paid [ 3 ]	% [ 3 ] / [ 1 ]	Action taken/to be taken and when (A-D);RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close.C:IFC with open advances, D: IFC with problems
		23 149 012,59	22 028 545,14	95,16%	20 852 050,61	90,08%	TOTALS
7ACP COM 3	Etudes maïs et plantes vivrières	47 316,84	47 316,84	100%	47 316,84	100%	Closed
7ACP COM 6	Programme pluriannuel de microréalisations	2 512 322,54	2 512 322,54	100%	2 512 322,54	100%	Closed (31 MAR 2003)
7ACP COM 7	Remise en état route nationale Mutsamudusima - pomoni	339 567,30	339 567,30	100%	339 567,30	100%	Closed
7ACP COM 8	Accès maritime Mohéli	3 250 000,00	3 201 639,52	99%	3 201 639,52	99%	A Request for closure sent to Bxl
7ACP COM 10	Expertise projet dev des cultures vivrières	50 746,07	50 746,07	100%	50 746,07	100%	Closed
7ACP COM 11	Promotion et développement des petites entreprises	1 300 000,00	1 217 862,08	94%	817 862,08	63%	D A full programme audit has been launched under 8th EDF funds (see 8 ACP COM 13). All IFCs closed except IFC N° 1 "Credit Line" with 600 000 EUR paid (Im 06/10/95) under 1M EUR budget. No o/s advances
7ACP COM 12	Perfectionnement professionnel fonction publique	84 310,25	84 310,25	100%	84 310,25	100%	Closed
7ACP COM 14	Manifestation commerciale 1992	8 458,87	8 458,87	100%	8 458,87	100%	Closed
7ACP COM 17	Développement rural intégré île Anjouan	177 136,87	177 136,87	100%	177 136,87	100%	Closed
7ACP COM 20	Appui aux filières de rentes	1 900 000,00	1 698 373,54	89%	1 571 219,40	83%	B All IFCs closed except IFC N° 3 [ committed EUR 425 000 paid EUR 297 845 ] for which request to close sent to Bxl
7ACP COM 21	Développement des cultures vivrières et appui semencier	5 400 000,00	5 101 101,11	94%	4 488 181,18	83%	IFCs N° 9 to 17 open including WP to 31/03/04 and DECVAS upto APRIL 2004. To check whether end date project not being exceeded.
7ACP COM 22	Développement pêche artisanale (aug. Plafond 6 COM 16)	174 125,76	174 125,76	100%	174 125,76	100%	Closed
7ACP COM 25	Appui mise en place Centre National Artisanat	278 607,38	278 607,38	100%	278 607,38	100%	Closed
7ACP COM 26	Etude d'identification sur la promotion du secteur privé	51 466,97	51 466,97	100%	51 466,97	100%	Closed
7ACP COM 27	Route Mutsamudu/Sima/Pomoni	5 119 824,53	5 119 824,53	100%	5 119 824,53	100%	Closed (21 MAR 2003)
7ACP COM 28	Rehabilitation route musipo	242 729,00	242 729,00	100%	242 729,00	100%	Closed
7ACP COM 29	AT Evaluation des offres projet route Musipo	5 676,00	5 676,00	100%	5 676,00	100%	Closed
7ACP COM 30	AT Organisation des élections présidentielles	64 294,29	64 294,29	100%	64 294,29	100%	Closed
7ACP COM 32	Pre-étude Evacuation et traitement des déchets	6 928,49	6 928,49	100%	6 928,49	100%	Closed
7ACP COM 33	Développement de la pêche artisanale	36 202,99	36 202,99	100%	36 202,99	100%	Closed
7ACP COM 35	Référendum sur la modification de la constitution-élections légis.	90 883,07	90 883,07	100%	90 883,07	100%	Closed
7ACP COM 37	Unité Technique de Gestion auprès de l'Ordonnateur Nat. FED	1 700 000,00	1 229 050,98	72%	1 192 648,10	70%	B IFC 2,4,5 open. Request to close IFC 2 and 5 already sent to Bxl
7ACP COM 38	Etude projet aménagement port de Moroni	88 110,11	88 110,11	100%	88 110,11	100%	Closed (31 MAR 2003)
7ACP COM 39	Appui réconciliation nationale et dialogue	46 103,61	46 103,61	100%	46 103,61	100%	Closed
7ACP COM 40	AT auprès de l'Ordonnateur National	47 336,16	47 336,16	100%	47 336,16	100%	Closed
7ACP COM 41	Travaux de préparation du Comité national préparatoire	18 048,49	18 048,49	100%	18 048,49	100%	Closed (31 MAR 2003)
7ACP COM 43	Mission d'appui au processus constitutionnel	21 382,00	21 382,00	100%	21 382,00	100%	Closed (31 MAR 2003)
7ACP COM 44	Evaluation projet accès maritime Mohéli	60 000,00	41 505,32	69%	41 505,32	69%	A Request to close project sent to Bxl
7ACP COM 45	Appui télévision nationale (+ 8 COM 14)	27 435,00	27 435,00	100%	27 417,42	100%	C Single commitment, the Work Programme ended 30/11/2001. Outstanding advance of KMF 6 758 750.

COUNTRY: COMOROS EDF 7				% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
SITUATION : 31/12/2003						
[ A ]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and Top Ups	[ A ]				24 102 450
	Indicative Programme					23 500 000
	Transfers and top-ups					602 450
[ B ]	GFC : Global Financial Commitments	[ B ]	96,04%			23 149 013
[ C ]	IFC : Individual Financial Commitments	[ C ]	91,40%	95,16%		22 028 545
[ D ]	PAYMENTS	[ D ]	86,51%	90,08%		20 852 051
[ E ]	Uncommitted balance	[ A ] - [ B ]	3,96%			953 437
RAL/RAC/RAP TOTAL	RAL (reste à liquider)	[ B ] - [ D ]	9,53%	9,92%		2 296 962
	RAC (reste à contracter)	[ B ] - [ C ]	4,65%			1 120 467
	RAP (reste à payer)	[ C ] - [ D ]	4,88%			1 176 495

COUNTRY: COMOROS EDF 6							
SITUATION : 31/12/2003							
Accounting N°	Project title	GFC [ 1 ]	IFC [ 2 ]	% [2] / [1]	Paid [ 3 ]	% [3] / [1]	Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems
100% clôturés (100% closed)		20 607 179	20 607 179	100%	20 607 179	100%	<b>TOTALS</b>
	pm			-		-	
				-		-	

COUNTRY: COMOROS EDF 6			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
SITUATION : 31/12/2003					
[ A ]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[ A ]			20 901 689
	Indicative Programme				20 500 000
	Transfers EDF 5				401 689
[ B ]	GFC : Global Financial Commitments	[ B ]	98,59%		20 607 179
[ C ]	IFC : Individual Financial Commitments	[ C ]	98,59%	100,00%	20 607 179
[ D ]	PAYMENTS	[ D ]	98,59%	100,00%	20 607 179
[ E ]	Uncommitted balance	[ A ] - [ B ]	1,41%		294 510
RAL/RAC/RAP TOTAL	RAL (reste à liquider)	[ B ] - [ D ]	0,00%	0,00%	-
	RAC (reste à contracter)	[ B ] - [ C ]	0,00%		-
	RAP (reste à payer)	[ C ] - [ D ]	0,00%		-